RAPPORT ANNUEL
2012-2013

ORGANISATION MONDIALE DES DOUANES

Qui sommes-nous ?

L'Organisation mondiale des douanes est garante des normes douanières internationales et représente le forum central de la coopération et du dialogue en matière douanière. Elle a pour principale fonction d'assister les administrations douanières dans la réalisation de leurs objectifs, notamment l'application de contrôles douaniers efficaces, parallèlement à une facilitation rationnelle du commerce licite.

Objet de ce rapport

Le Rapport annuel 2012-2013 de l'OMD présente les objectifs de l'OMD ainsi que ses activités actuelles. Il comporte également deux Annexes dont l'une présente des informations détaillées sur chacun de ses 179 Membres.

Pour en savoir plus
www.wcoomd.org

04 **01 AVANT-PROPOS** **4**

08 **02 L'OMD EN BREF** **8**
2.1 Profile 8
2.2 Mission, vision d'avenir et valeurs 9
2.3 Objectifs stratégiques de l'OMD 10
2.4 Organisation 10
2.5 Comités 16

18 **03 THÈME DE L'ANNÉE 2013 : L'INNOVATION AU SERVICE DU PROGRÈS DOUANIER** **18**

22 **04 ETUDE DE L'ENVIRONNEMENT DOUANIER** **22**

24 **05 PRINCIPALES ACTIVITÉS** **24**
5.1 Nouveaux Membres, nouvelles adhésions et nouvelles entités 24
5.2 Réunions régionales des Directeurs généraux 26
5.3 Communiqué de Kyoto 26
5.4 Dossier recettes 28
5.5 Dossier sur la compétitivité économique 29
5.6 Renforcement des capacités 29
5.7 Programme Global Shield 31
5.8 Opérations 32
Opération Meerkat 32
Opération VICE GRIPS 2 33
Opération Pangea V 33
Opération SKY-NET 34
Projec GAPIN II 34
Opération WESTERLIES 35
Opération Icebreaker 35

36 **06 EVÉNEMENTS CLÉS** **36**
6.1 Mini Sommet sur les droits d'accises
6.2 Académie du savoir pour les douanes et le secteur privé 37
6.3 Conférence PICARD 37
6.4 Conférence mondiale de l'EastWest Institute sur la sécurité 38
6.5 Conférence sur l'application de contrôles commerciaux stratégiques 38
6.6 Congrès mondial sur la lutte contre la contrefaçon et le piratage 39
6.7 Conférence et Exposition TI 39
6.8 Forum mondial canin 40
6.9 Conférence de recherche sur l'informel, le commerce international et la douane 40

41 **07 PUBLICATIONS** **41**
7.1 OMD Actu 41
7.2 Rapport de l'OMD sur le commerce illicite 41
7.3 Ouvrage commun OMD-Banque mondiale : *Reform by Numbers* 42
7.4 Documents de recherche de l'OMD (43

46 **08 COOPÉRATION AVEC LES PARTIES PRENANTES** **46**
8.1 Banque africaine de développement (BAfD) 46
8.2 Banque islamique de développement (IsDB) 46
8.3 Comité exécutif de la Communauté des Etats indépendants (CEI) 47
8.4 Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) 47
8.5 GS1 47
8.6 SICPA 47

50 **ANNEXE 1: DESCRIPTION DES OBJECTIFS STRATÉGIQUES** **50**
ANNEXE 2: PROFILS DES MEMBRES **62**

01 Avant-propos

Un message de la Présidente du Conseil, Josephine Feehily

L'OMD rassemble aujourd'hui 179 pays à travers le monde qui représentent 98 % du commerce mondial. Elle occupe une position unique en tant que porte-parole de la communauté douanière internationale. Le Rapport annuel 2012/2013 donne une vue d'ensemble claire de la façon dont l'OMD est organisée et accomplit sa mission, de ses objectifs et de ses principales activités. Ce Rapport donne aux Membres et aux autres parties intéressées la possibilité de mieux comprendre notre travail et notre performance.

Le Secrétaire général a placé l'année 2013 de l'Organisation sous le thème de "l'innovation au service du progrès douanier". Ce thème traduit fidèlement une dimension très importance de notre activité. La douane opère dans un environnement en mutation, caractérisé par une évolution des tendances en matière d'échanges commerciaux et de chaîne logistique, une attention accrue accordée aux questions de sûreté et de sécurité et des réalités économiques, sociales et politiques plus complexes qui présentent des défis importants pour les administrations douanières du monde entier. Ces mêmes changements signifient également que les gouvernements et les entreprises comptent sur les administrations des douanes pour s'assurer que les recettes essentielles sont perçues, que le commerce est facilité dans la plus grande mesure possible et que le coût de la conformité est réduit pour le secteur privé. Remplir notre mission dans un environnement changeant et en dépit de ressources limitées exige de chacun de nous qu'il recherche de nouvelles façons de travailler de manière intelligente, efficace et performante.

L'OMD joue un rôle primordial pour aider ses Membres à répondre de manière efficace à l'environnement en mutation, en innovant ses propres processus et produits et en encourageant et soutenant une culture de l'innovation chez ses Membres. Au fil des années, elle a fait preuve de leadership et a aidé ses Membres à moderniser leurs systèmes et procédures et à accroître leurs capacités. Plus précisément, elle a permis à ses Membres et aux parties prenantes d'œuvrer de concert pour apporter des améliorations stratégiques clés en établissant des normes internationales en matière douanière, pour renforcer l'expertise, pour constituer des forums d'échange des meilleures pratiques et pour soutenir les pays en développement. En 2012/2013, le Dossier sur la compétitivité économique, proposé par le Secrétariat et adopté par le Conseil, a constitué un exemple tout à fait concret de sa capacité de réaction.

A l'avenir, les administrations des douanes devront continuer à innover en favorisant le perfectionnement de leurs employés, en alignant leurs politiques afin de faciliter le commerce légitime, en prévenant les activités illégales, en identifiant les risques et en appliquant des stratégies et des réponses appropriées en matière de gestion des risques, tout en optimisant l'efficacité de leurs processus et procédures, dans un esprit d'éthique et de bonne gouvernance. Nous devons également témoigner d'une grande capacité d'adaptation pour pouvoir répondre rapidement et de manière pertinente aux nouvelles opportunités mais également aux menaces croissantes ou émergentes qui pèsent sur la sécurité de la chaîne logistique.

Je suis particulièrement heureuse de saluer l'engagement très positif, dynamique et productif que l'OMD a noué durant l'année écoulée avec le secteur privé et avec d'autres organisations internationales compétentes partageant notre vision commune en faveur du commerce légitime, du recouvrement des recettes et de la protection de la société.

L'OMD a besoin d'une volonté politique forte et d'un engagement résolu de la part de ses Membres. Nous devons apporter au Secrétariat un soutien et une orientation stratégique clairs pour relever les défis à venir et atteindre nos objectifs stratégiques clés. Œuvrer ensemble au développement d'une culture de l'innovation assortie d'objectifs stratégiques bien définis nous permettra d'apporter les changements significatifs et positifs nécessaires pour répondre aux enjeux de l'environnement en constante évolution et de parvenir à un niveau élevé de performance qui soit durable et mesurable.

"Nous devons également témoigner d'une grande capacité d'adaptation pour pouvoir répondre rapidement et de manière pertinente aux nouvelles opportunités mais également aux menaces croissantes ou émergentes qui pèsent sur la sécurité de la chaîne logistique."

Message de Kunio Mikuriya, Secrétaire général

L'année écoulée fut une période dynamique, productive et excitante pour l'Organisation mondiale des douanes. En tant qu'organisme appliquant des principes de bonne gouvernance, nous avons réalisé des progrès remarquables sur des questions présentant un intérêt considérable pour la communauté douanière internationale, à savoir notamment le recouvrement des recettes, la compétitivité économique, la sécurité de la chaîne logistique, la lutte contre la fraude, le renforcement des capacités et la recherche. L'importance de nos réalisations continue à rehausser le profil de l'OMD sur le plan international.

La "colonne vertébrale" de l'OMD, la Convention sur le Système harmonisé (SH), a récemment célébré son 25ème anniversaire. Le SH aide la douane et ses autres utilisateurs à se repérer dans l'architecture sophistiquée qui caractérise l'environnement complexe du commerce international contemporain. De plus, il favorise le respect des dispositions fiscales et réglementaires. Le SH constitue pour le commerce et pour l'industrie une véritable langue commune et son importance ne devrait pas se démentir dans les années à venir. L'OMD s'est engagée à garantir que le SH demeurerait pertinent à l'avenir. Animée par cet objectif, l'OMD a entrepris un examen stratégique du SH afin d'évaluer la possibilité d'améliorer le degré de spécificité du classement des marchandises et de déterminer dans quelle mesure le SH peut contribuer au contrôle des marchandises dites stratégiques.

L'OMD continue à développer le Dossier recettes (DR) en vue de répondre aux besoins des Membres et de leur fournir une assistance technique en matière de mise en oeuvre. Le DR, qui fut lancé en 2009, a été élaboré pour répondre aux préoccupations liées à la baisse des recettes et aux obstacles à la facilitation des échanges qui ont accompagné la crise économique mondiale. Le DR constitue un recueil complet de tous les outils et instruments qui fournissent des orientations administratives et stratégiques en ce qui concerne le recouvrement équitable, efficace et effectif des recettes. Il contribue également à sensibiliser davantage les importateurs et à améliorer leur respect de la législation douanière.

Le Dossier sur la compétitivité économique (DCE) a été lancé avec succès durant l'été 2012. Le DCE se compose de la Convention de Kyoto révisée (CKR), des outils et instruments qui facilitent la mise en oeuvre de la CKR, les meilleures pratiques et l'assistance technique dans ce domaine. Le DCE est, aujourd'hui plus que jamais, tout à fait pertinent car il est largement admis que la douane contribue à accroître le volume des échanges commerciaux internationaux et à stimuler la croissance économique.

Dès à présent et au cours des années à venir, l'OMD s'efforcera d'aider ses Membres à mettre en oeuvre le DR et le DCE, ainsi que les deux autres dossiers de l'OMD traitant des objectifs fondamentaux de la douane (le Dossier sur le contrôle et la lutte contre la fraude et le Dossier sur le développement organisationnel).

L'OMD continue à accorder une attention particulière à la sécurité et à la lutte contre le terrorisme. Un partenariat étroit instauré avec l'OACI s'est traduit, lors d'une conférence sur la sécurité du fret aérien qui s'est déroulée en juillet 2012, par le renforcement de la coordination et de la coopération entre les deux organisations et la publication d'une brochure conjointe. Le Programme Global Shield a permis d'exécuter de nombreuses missions d'assistance technique pour aider les administrations des douanes à lutter contre le trafic d'engins explosifs improvisés. Nous avons continué à détacher des experts qui ont participé à des missions d'évaluation réalisées pour le compte du Comité des Nations Unies contre le terrorisme et de son organe opérationnel, la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme.

L'OMD a continué à montrer la voie en coordonnant plusieurs opérations contre les trafiquants qui s'adonnent au commerce illicite de produits de contrefaçon, de précurseurs chimiques, de stupéfiants et d'espèces menacées d'extinction. Ces opérations ont permis d'opérer des centaines de saisies et de procéder à des dizaines d'arrestations.

En matière de renforcement des capacités, la mobilisation des ressources du Secrétariat, des structures régionales (les Bureaux régionaux de renforcement des capacités et les Centres régionaux de formation de chacune des 6 régions de l'OMD) et des Membres nous a permis d'effectuer, entre juillet 2012 et mai 2013, de nombreuses missions de renforcement des capacités de qualité qui ont répondu aux attentes et aux besoins des Membres. Dans ce domaine, l'OMD applique une démarche orientée sur les résultats afin de s'assurer que les Membres bénéficient véritablement d'un renforcement de leurs

capacités. Outre ses travaux concernant les compétences techniques de la douane, l'OMD a également mis en oeuvre divers programmes consacrés au développement organisationnel et au développement des ressources humaines, notamment le Programme de développement de carrière, le Programme de bourses, l'Académie du savoir, le Programme de leadership et de perfectionnement du personnel d'encadrement et le Programme d'études, en vue de développer le leadership et les compétences de la future génération de cadres de la douane.

En matière de recherche, l'OMD a accompli des progrès importants. Pour la première fois, l'OMD a publié un ouvrage de recherche collectif intitulé Reform by Numbers, rédigé conjointement par des chercheurs de l'OMD et de la Banque mondiale, qui analyse des techniques nouvelles et innovantes de renforcement des capacités douanières fondées sur la mesure de la performance. Parallèlement, la Collection des documents de recherche de l'OMD, aujourd'hui dans sa cinquième année d'existence, contient des articles concernant la mesure du temps nécessaire au dédouanement, l'environnement mondial dans lequel opère la douane, les programmes d'OEA, les ajustements fiscaux à la frontière et les systèmes de sélectivité en matière d'évaluation des risques. Par ailleurs, l'OMD a organisé une conférence internationale de recherche sur les pratiques du commerce informel, un sujet qui appelle de plus en plus l'attention de la douane, notamment dans les pays en développement.

L'OMD a renforcé sa stratégie en matière de communication afin de mieux faire connaître ses réalisations à ses partenaires et aux parties prenantes pertinentes. A l'issue d'une phase de développement prudente et appliquée, l'OMD a lancé son nouveau site Web dont la conception attrayante et conviviale permet de trouver plus aisément les outils et documents clés de l'OMD. L'OMD fait également connaître nombre de ses activités par le biais de réseaux sociaux tels que LinkedIn, Facebook et Twitter.

Enfin, l'OMD continue à développer ses partenariats avec les autres organisations intergouvernementales, les bailleurs de fonds, les instituts de recherche, les universités, les banques de développement et le secteur privé. Sans ces partenariats, l'OMD n'aurait pas été en mesure d'accomplir les nombreuses réalisations présentées dans ce Rapport annuel.

Je n'ai souligné ici que quelques-uns des succès que l'OMD a connus durant l'année écoulée. Ce Rapport annuel vous en présente bien davantage.

02 L'OMD en bref

2.1 Profil

Créée en 1952 sous le nom de Conseil de coopération douanière (CCD), l'OMD est un organisme intergouvernemental indépendant, dont la mission est d'assumer un rôle de chef de file en matière douanière à l'échelon international, de fournir aux administrations des douanes dans le monde des conseils concernant les pratiques de gestion et de constituer une plateforme aux fins de la coopération et du dialogue à l'échelon international.

L'OMD rassemble aujourd'hui 179 Administrations douanières sur l'ensemble du globe, représentant environ 98 % du commerce mondial. En tant que centre mondial de l'expertise douanière, l'OMD est la seule organisation internationale compétente en matière douanière. Elle est, par conséquent, le porte-parole de la Communauté douanière internationale.

Organe directeur de l'OMD, le Conseil s'appuie sur les compétences du Secrétariat et d'un ensemble de comités techniques et consultatifs pour accomplir sa mission. Le Secrétariat est composé de plus de 150 fonctionnaires, experts techniques et agents administratifs de nombreuses nationalités différentes.

Forum de dialogue et d'échange d'expériences entre les délégués des Administrations douanières nationales, l'OMD offre à ses Membres un vaste éventail de Conventions et d'autres instruments contenant des normes douanières modernes sur des sujets aussi divers que le classement des marchandises, l'évaluation en douane, les règles d'origine, la lutte contre la contrebande, la sécurité de la chaîne logistique, l'éthique et la facilitation des échanges.

L'OMD et ses partenaires fournissent également un renforcement des capacités, une assistance technique et une formation aux Membres qui le demandent, et les assistent dans leurs activités de réforme et de modernisation.

Outre le rôle essentiel que joue l'OMD dans l'essor des échanges internationaux licites, ses efforts pour lutter contre les activités frauduleuses sont également reconnus sur la scène internationale. La démarche de partenariat encouragée par l'OMD est l'un des éléments clés du rapprochement entre les Administrations douanières et leurs partenaires. En favorisant l'émergence d'un environnement douanier honnête, transparent et prévisible, l'OMD contribue directement au bien-être économique et social de ses Membres.

Enfin, dans un contexte international caractérisé par l'incertitude, la mission de l'OMD, qui consiste à renforcer la protection de la société et du territoire national et à sécuriser et faciliter le commerce international, prend tout son sens.

"la mission de l'OMD, qui consiste à renforcer la protection de la société et du territoire national et à sécuriser et faciliter le commerce international, prend tout son sens."

179

Administrations douanières

2.2 Mission, vision d'avenir et valeurs

Enoncé de la Mission de l'OMD

En tant qu'Organisation intergouvernementale, l'OMD est le centre d'excellence qui assume un rôle de chef de file en matière douanière à l'échelon international et fournit aux administrations des douanes dans le monde des conseils concernant les pratiques, outils et techniques de gestion en vue d'accroître leur capacité à mettre en œuvre des contrôles aux frontières efficaces et effectifs, allant de pair avec des procédures normalisées et harmonisées en vue de faciliter le commerce et les déplacements légitimes et de mettre fin aux transactions et activités illicites.

Définition de la Vision d'avenir de l'OMD

Etre la voix de la douane et le Centre mondial d'excellence douanière en matière de développement et d'exécution de procédures et normes douanières efficaces et modernes, de coopération internationale, de connaissances et de renforcement des capacités, afin de répondre aux attentes des gouvernements et de la société pour un monde meilleur, en se montrant visionnaire, pertinent et indispensable.

Valeurs de l'OMD

Nous sommes une organisation reposant sur les connaissances, à vocation pratique.
Nous croyons en des procédures de gouvernance transparentes, honnêtes et contrôlables.
Nous sommes à l'écoute de nos Membres, des parties prenantes du commerce et de la société.
Nous faisons fond sur la technologie et l'innovation.

98%

du commerce mondial

2.3 Objectifs stratégiques de l'OMD

1 - Promouvoir l'échange d'informations entre toutes les parties prenantes
2 - Promouvoir des régimes douaniers simplifiés et harmonisés
3 - Promouvoir un recouvrement des recettes équitable, efficace et effectif
4 - Fournir un renforcement des capacités
5 - Lutter contre le commerce illicite en vue de protéger la santé et la sécurité publiques, la société et la prospérité économique
6 - Promouvoir la sécurité et la facilitation du commerce international
7 - Rehausser la notoriété des douanes
8 - Réaliser des recherches et analyses
9 - Promouvoir l'éthique et la bonne gouvernance

2.4 Organisation

1) Le Secrétariat

Le Secrétariat est chargé du fonctionnement de l'OMD au quotidien. En collaboration avec les Comités de l'OMD, le Secrétariat mène à bien les activités clés qui ont été définies dans le Plan stratégique annuel, approuvé par le Conseil.

Le Bureau du Secrétaire général, qui comprend le Secrétaire général et le Secrétaire général adjoint, fixe la stratégie globale du Secrétariat.

La Division de l'Administration et du Personnel est chargée de la gestion administrative du Secrétariat, notamment de la gestion des ressources humaines et budgétaires.

Les trois Directions du Secrétariat **(Questions tarifaires et commerciales, Contrôle et Facilitation, et Renforcement des capacités)** conduisent l'activité programmatique de l'OMD et assistent ses Comités techniques.

La Direction des Questions tarifaires et commerciales est chargée de la mise en œuvre et du suivi des instruments douaniers et commerciaux internationaux tels que le Système harmonisé, l'Accord de l'OMC sur l'évaluation en douane et l'Accord de l'OMC sur les règles d'origine. La Direction veille à ce que la version en vigueur du Système harmonisé soit interprétée et appliquée de manière uniforme et prépare la version suivante, qui est généralement présentée tous les cinq ans. La Direction promeut l'interprétation et l'application harmonisées de l'Accord de l'OMC sur l'évaluation en douane, en assistant le Comité technique de l'évaluation en douane, notamment en examinant les liens entre l'Accord et les prix de transfert. La Direction encourage également les Membres à mieux appliquer l'Accord, notamment en les aidant à renforcer leurs capacités, en particulier à travers le Dossier Recettes. La Direction développe le rôle de l'OMD auprès des Administrations douanières pour les assister dans la gestion et l'application des règles d'origine, notamment face à la prolifération des accords commerciaux préférentiels.

La Direction du Contrôle et de la Facilitation est chargée de développer et de promouvoir des normes et processus douaniers modernes aux fins des régimes douaniers, ainsi que la facilitation des échanges, le respect des réglementations et la lutte contre la fraude. La Direction administre et promeut divers instruments

Le Secrétariat de l'OMD

Secrétaire général
(K. Mikuriya, Japon)

Secrétaire général adjoint
(S. Mujica, Chili)

Division de l'Administration et du Personnel :
(R. McDonagh, Irlande)

- Unités de comptabilité et d'achat
- Section centrale
- Unité de services aux employés
- Systèmes d'Information et Télécommunications
- Service d'interprétation

- Communication
- Relations extérieures
- Service juridique
- Relations avec les membres et assistance
- Unité recherche et stratégies

Direction Questions tarifaires et commerciales
(G. Favale, Italie)

- Nomen-clature
- Valeur
- Origine

Direction du renforcement des capacités
(E. Kieck, Afrique du Sud)

Direction contrôle et facilitation
(G. Zhu, Chine)

- Procédures et Facilitation
- Contrôle et lutte contre la fraude

douaniers, notamment la Convention de Kyoto révisée (CKR) et le Cadre de normes SAFE. La Direction élabore des outils cruciaux pour l'OMD et encourage leur utilisation ; il s'agit, par exemple, de méthodes de gestion des risques, du Réseau douanier de lutte contre la fraude (CEN), de l'étude sur le temps nécessaire à la mainlevée et du Modèle de données de l'OMD. La Direction s'applique aussi à développer et promouvoir des mesures de lutte contre la fraude commerciale et la contrebande de produits tels que les stupéfiants et le tabac, les marchandises portant atteinte aux droits de propriété intellectuelle (DPI), les produits dangereux et les armes de destruction massive. La Direction gère le réseau des Bureaux régionaux de liaison chargés du renseignement (BRLR) et coordonne les opérations mises en place par des Membres et utilisant des outils de l'OMD. La Direction apporte des conseils d'expert sur les procédures douanières lors des sessions de négociations de l'OMC à Genève.

La Direction du Renforcement des capacités fournit aux Membres une assistance en matière de développement. Son action s'inscrit dans une démarche globale visant à soutenir le développement durable, en particulier la planification stratégique et le perfectionnement du personnel d'encadrement. La Direction gère et encourage l'application des outils de l'OMD destinés à renforcer les capacités : Cadre de diagnostic, Recueil visant à développer le renforcement des capacités, base de données des experts douaniers accrédités. La Direction gère le réseau OMD d'entités chargées du renforcement des capacités dans les régions, lequel se compose des Bureaux régionaux de renforcement des capacités (BRRC) et des Centres régionaux de formation (CRF). Dans le cadre du Programme PICARD, la Direction du Renforcement des capacités et le Réseau international d'universités douanières (InCU) soutiennent les instituts d'enseignement et de recherche en matière douanière et organisent chaque année la Conférence PICARD. En outre, la Direction développe et met en place les modules e-learning de l'OMD et gère son portail CLiKC.

L'Unité Recherche et Stratégies, rattachée au Bureau du Secrétaire général, réalise des analyses et recherches factuelles sur un

vaste éventail de sujets liés à la douane et au commerce international. L'Unité organise en outre des Conférences internationales de recherche sur des thèmes essentiels tels que la gestion des services fiscaux (2009), la mesure de la performance (2012) et les pratiques du commerce informel (2013).

2) Les entités régionales

Les Bureaux régionaux de liaison chargés du renseignement (BRLR) sont les centres régionaux chargés de recueillir et d'analyser les données et de diffuser des informations sur les tendances, les modes opératoires, les itinéraires et les principaux cas de fraude. Les BRLR s'appuient sur le Réseau douanier de lutte contre la fraude (CEn), système mondial de recueil, d'analyse et de communication de données destinées au renseignement. Ce mécanisme a pour but de rendre plus efficaces l'échange d'informations et de renseignements à l'échelle mondiale, ainsi que la coopération entre tous les services douaniers dont la mission est de lutter contre le crime transnational. Le réseau des BRLR couvre actuellement les six régions de l'OMD, avec des bureaux dans les 11 pays suivants : l'Allemagne, l'Arabie saoudite, le Cameroun, le Chili, la Corée (République de), le Kenya, le Maroc, la Pologne, la Fédération de Russie, Sainte-Lucie et le Sénégal.

Les Bureaux régionaux de renforcement des capacités (BRRC) constituent la pierre angulaire de la démarche régionale de l'OMD en matière de renforcement des capacités. Ils ont pour mission d'assister les Administrations douanières membres dans leurs programmes de renforcement des capacités au niveau régional. Chacune des six régions de l'OMD a un BRRC (l'Argentine, l'Azerbaïdjan, la Côte d'Ivoire, les Émirats Arabes Unis, le Kenya et la Thaïlande).

Les Centres régionaux de formation (CRF) constituent l'un des éléments clés de la démarche régionale. Constituant des entités virtuellement indépendantes et autonomes, les régions sont les mieux à même de recenser les besoins des Membres en matière de formation et d'y répondre. D'une portée plus large que celle proposée aux pays à titre individuel, ces formations permettent de centraliser et d'optimiser les ressources à l'intérieur d'une même région.

A ce jour, l'OMD dispose de 24 CRF : sept dans la région Asie-pacifique (la Chine, la Corée (République de), Fidji, Hong Kong-Chine, l'Inde, le Japon et la Malaisie), trois en Afrique orientale et australe (l'Afrique du Sud, le Kenya et le Zimbabwe), trois en Afrique occidentale et centrale (le Burkina Faso, la République du Congo et le Nigéria), six en Europe (l'Ancienne République yougoslave de Macédoine, l'Azerbaïdjan, la Hongrie, le Kazakhstan, la Fédération de Russie et l'Ukraine), deux dans la région Amériques (le Brésil et la République dominicaine) et trois dans la région Afrique du Nord, Proche- et Moyen-Orient (l'Arabie saoudite, l'Egypte et le Liban).

Les entités régionales

de l'OMD

Centre régional de formation (CRF)

Bureau régional de liaison chargé du renseignement (BRLR

Bureau régional de renforcement des capacités (BRRC)

2.5 Comités

L'OMD est dirigée par le **Conseil**, qui réunit tous les Membres de l'Organisation lors d'une session annuelle présidée par un Président élu. Le Conseil est l'organe suprême de l'OMD. C'est lui qui prend les décisions définitives concernant l'activité de l'Organisation.

La Commission de politique générale débat de questions de politique générale et agit, de manière dynamique, en qualité de groupe de direction auprès du Conseil.

Le Comité financier apporte soutien et conseil à la Commission de politique générale et au Conseil en matière budgétaire et financière. Il est chargé en particulier de vérifier les prévisions budgétaires de l'ensemble des ressources et des charges de l'OMD pour l'exercice suivant.

Le Comité d'audit assiste la Commission de politique générale et le Conseil dans l'exercice de leurs responsabilités de supervision dans les domaines ci-après : mise en œuvre globale du Plan stratégique de l'OMD ; processus de répartition des crédits budgétaires et politiques et pratiques de mesure des performances de l'OMD ; gestion efficace et rationnelle des programmes et réalisation des objectifs ; protection des ressources et utilisation efficace et rationnelle de ces dernières en fonction des priorités fixées ; identification et atténuation des risques majeurs.

Le Comité du Système harmonisé (CSH) interprète les textes légaux du SH de la manière la plus pertinente afin de garantir un classement uniforme des marchandises et de régler notamment les différends survenant en la matière entre les Parties contractantes. Le Comité modifie aussi les textes légaux du SH pour tenir compte de l'évolution des techniques et des structures du commerce international, ainsi que d'autres besoins exprimés par les utilisateurs du SH. Le SH a été développé par l'OMD pour classer les marchandises faisant l'objet d'échanges commerciaux internationaux. Le SH est utilisé par plus de 200 pays comme base de leur tarif douanier et pour le recueil des statistiques du commerce international.

Le Comité technique permanent (CTP) examine et partage les informations sur les normes internationales et meilleures pratiques en matière de régimes douaniers. Le CTP est notamment responsable des activités liées à l'harmonisation et à la simplification des régimes douaniers.

Le Comité technique de l'évaluation en douane a été créé conformément à l'article 18 de l'Accord sur la mise en œuvre de l'article VII de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) de 1994. Placé sous les auspices de l'OMD, il doit assurer au niveau technique l'uniformité d'interprétation et d'application de l'Accord sur l'évaluation en douane.

Le Comité technique des règles d'origine (CTRO) a été institué par l'Accord de l'OMC sur les règles d'origine (Accord sur les règles d'origine), article 4.2 (Institutions). Le CTRO est un organe de l'OMC, placé sous les auspices de l'OMD comme indiqué à l'article 4.2 de l'Accord. Le CTRO a deux fonctions principales : 1) entreprendre les activités

techniques du Programme de travail pour l'harmonisation des règles d'origine non préférentielles ; 2) exercer ses attributions permanentes, comme l'examen des problèmes techniques spécifiques qui se posent dans l'administration courante des règles d'origine des Membres.

Le Comité du renforcement des capacités élabore des stratégies, des normes, des outils, une coopération et des échanges d'informations en matière de renforcement des capacités.

Le Comité de la lutte contre la fraude développe des stratégies et des outils et permet un échange d'expériences sur des questions ayant trait à la lutte contre la fraude. Le Comité contribue aux travaux de l'OMD relatifs à la lutte contre la contrebande, au contrôle et au renseignement dans des domaines tels que la sécurité, la fraude commerciale, l'assistance mutuelle administrative, le trafic de drogues illicites et le blanchiment de fonds. Le Comité encourage également les échanges de vues, d'expériences et de meilleures pratiques et contribue à améliorer la coopération entre les Administrations douanières, les entreprises ou le secteur privé et les organisations gouvernementales et non-gouvernementales.

Le Groupe de travail SAFE gère et met à jour le Cadre de normes SAFE visant à sécuriser et à faciliter le commerce mondial.

Principaux organes de travail de l'OMD

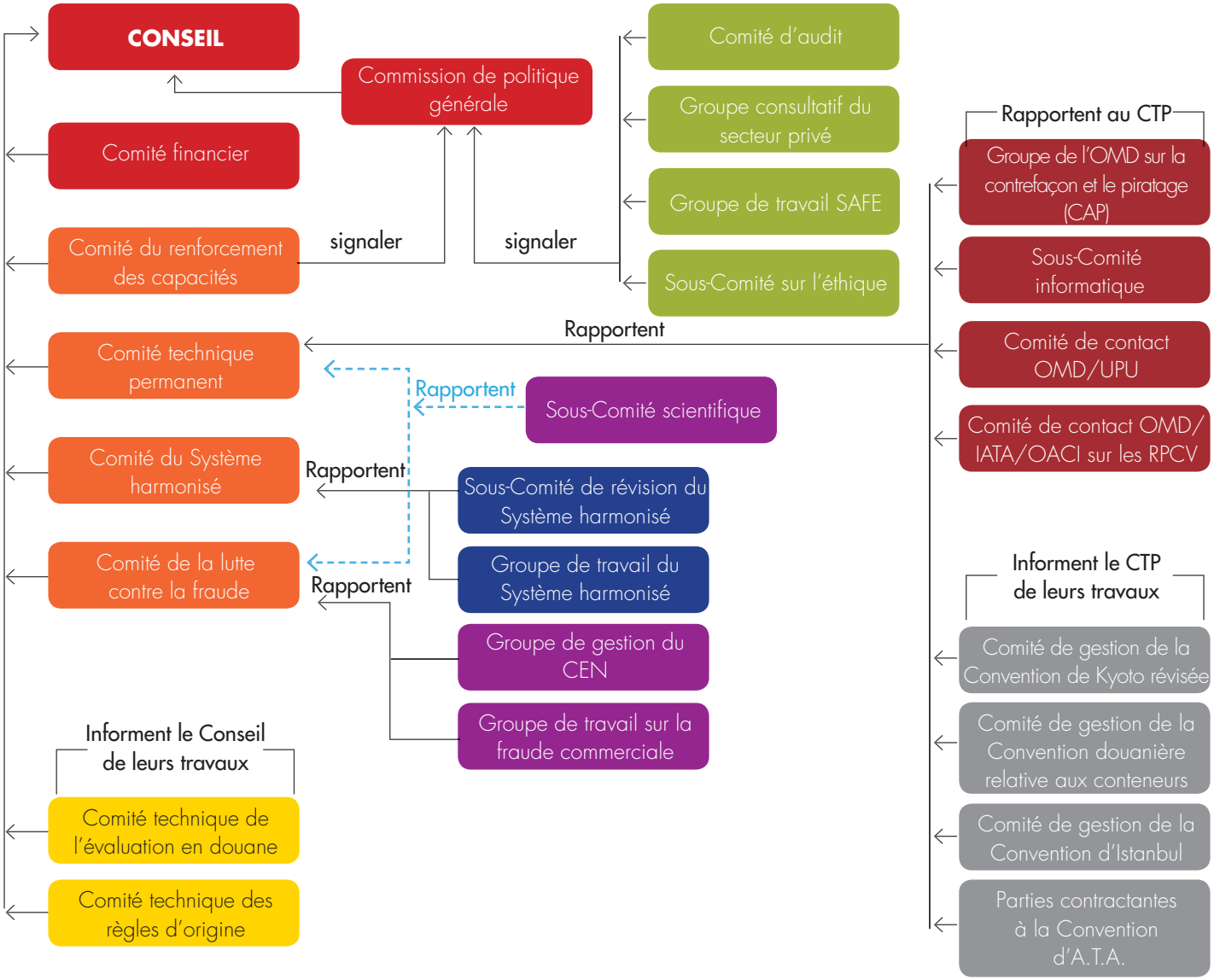

03 Thème de l'année 2013 : L'innovation au service du progrès douanier

Le Secrétaire général de l'OMD a décidé que l'année 2013 sera l'Année de l'innovation douanière sous le slogan "L'innovation au service du progrès douanier". L'innovation douanière regroupe l'ensemble des stratégies, procédures, outils, technologies, équipements ou pratiques de gestion nouveaux ou d'avant-garde qui sont mis en oeuvre pour moderniser la douane ou atteindre des objectifs de politique publique.

L'"Innovation" permet à une organisation de concevoir, développer et mettre en oeuvre des solutions créatives en vue de relever des défis et d'atteindre des objectifs. Dans le contexte de la douane, les Membres de l'OMD appliquent des stratégies, des procédures, des outils, des technologies, des équipements ou des pratiques de gestion tout à fait innovants pour atteindre leurs objectifs de politique publique.

L'innovation est indispensable pour faire face aux enjeux d'un environnement douanier en constante mutation ainsi que pour percevoir les droits de douane de manière équitable, efficace et effective afin de financer les services publics essentiels, pour protéger la société contre les marchandises dangereuses pour la santé et la sécurité, pour sécuriser la chaîne logistique internationale et pour faciliter les échanges. L'innovation est également essentielle pour promouvoir le rôle important de la douane et lui permettre de bénéficier des ressources budgétaires limitées du secteur public.

Les Membres de l'OMD formulent et mettent en œuvre des idées et solutions innovantes de diverses manières, comme par exemple la gestion des risques, les solutions TI, notamment le guichet unique, la mesure de la performance, le matériel d'inspection non intrusive, les méthodes nouvelles en matière de leadership et de gestion, et les programmes en matière d'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, en particulier pour aider les nouveaux parents et réduire les émissions de carbone.

8'

Le déploiement du TIM a permis de réduire le temps nécessaire pour la traversée des frontières et de passer d'une moyenne de 62 minutes à 8 minutes.

L'innovation douanière provient également des partenariats. Ainsi, le concept d'Opérateur économique agréé résulte d'une collaboration avec la communauté commerciale. Plus récemment, l'OMD a noué des relations avec des concepteurs de codes d'identification de produits, dans le but notamment d'exercer un impact positif sur l'avenir du Système harmonisé.

Voici quelques exemples d'activités innovantes entreprises par des administrations douanières :

- Dans le cadre du Projet FORTUNIS, la Tunisie a mis en oeuvre un programme de formation innovant comprenant la formation décentralisée et la création d'unités de formation mobiles qui permettent de toucher les employés n'ayant pas accès à une infrastructure de formation adéquate.

- GAINDE 2000, un partenariat public-privé innovant rassemblant divers organismes gouvernementaux et créé par la douane sénégalaise afin de développer des solutions informatiques, notamment un Guichet unique aux fins du dédouanement, a remporté le premier prix dans la catégorie "Améliorer la prestation de services" lors de la cérémonie du Prix des Nations Unies pour le Service public (UNPSA).

- La douane camerounaise a entrepris une réforme innovante des contrats de performance dont les résultats se sont traduits par une administration plus efficace et plus rentable et par une réduction de la corruption.

- L'Administration coréenne des douanes (KCS) a mis en oeuvre une stratégie de lutte contre la fraude innovante en analysant les données des opérations de change pour vérifier les mouvements de capitaux relatifs au paiement des transactions commerciales. Les factures et les déclarations en douane sont en effet facilement manipulables - si les entrepreneurs s'entendent - et ne suffisent pas à prouver la véracité des transactions commerciales.

- Les administrations des douanes de la Mésoamérique ont adopté une approche innovante en matière de facilitation du

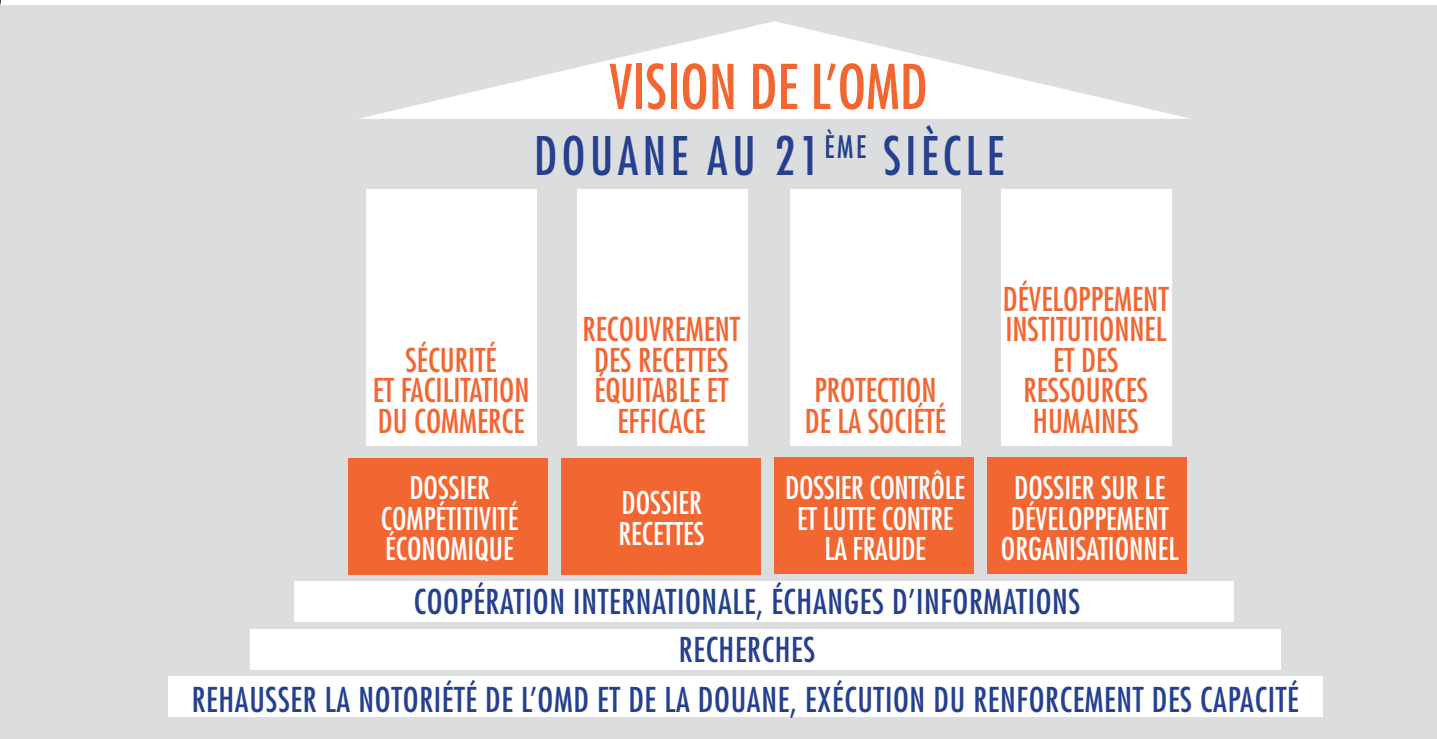

commerce en transit. Ce projet, baptisé "Transit international des marchandises (TIM)", a été créé afin d'améliorer le dédouanement des marchandises en transit, tant du point de vue des délais que de l'efficacité de la procédure. Le TIM est un système électronique de gestion et de contrôle du mouvement des marchandises en transit, qui permet d'harmoniser des procédures parfois très lourdes héritées du passé en utilisant un seul document électronique. Le déploiement du TIM a permis de réduire le temps nécessaire pour la traversée des frontières et de passer d'une moyenne de 62 minutes à 8 minutes. Opérationnel à presque tous les postes-frontières de la Mésoamérique, le TIM traite à présent 90 % de toutes les activités de transit dans la région. Outre une diminution du temps d'attente et du délai nécessaire pour le passage aux frontières, le TIM permet également de procéder à une analyse de risques approfondie, de garantir une meilleure traçabilité et prévisibilité ainsi qu'un meilleur recouvrement des recettes, d'assurer une plus grande compétitivité du secteur privé en réduisant les coûts de transaction, et de diminuer l'empreinte écologique des services de transport.

L'OMD a conçu et déployé au bénéfice de ses Membres de nombreux outils novateurs, tels que l'IPM, le Modèle de données, le SH de 2012, le programme Global Shield, le Système de ciblage du fret (CTS), le CENcomm, le nCEN, le Réseau douanier d'alerte (CAN), la Conférence TI, le Forum sur la technologie et l'innovation, l'Académie du savoir, la plateforme CLiKC, le Club de la Réforme et les Directives et l'Outil de diagnostic en matière de travaux de classement tarifaire et d'infrastructures connexes élaborés aux fins du Dossier recettes.

L'innovation vient appuyer la mise en œuvre des différents rôles de la douane présentés dans la démarche de l'OMD articulée sur quatre dossiers : le Dossier recettes (recouvrement des recettes), le Dossier sur la compétitivité économique (facilitation des échanges), le Dossier contrôle et lutte contre la fraude (lutte contre la fraude et sécurité) et le Dossier développement stratégique (développement organisationnel et développement des ressources humaines). A ce jour, le Dossier recettes a été déployé, le Dossier sur la compétitivité économique est en cours de développement et les deux autres dossiers sont en phase de préparation.

"L'innovation est indispensable pour faire face aux enjeux d'un environnement douanier en constante mutation"

04 Etude de l'environnement douanier

La douane a pour mission de contribuer au développement socio-économique et ce, en facilitant le commerce légitime mais aussi en protégeant les économies nationales et les sociétés des risques. Le recouvrement des recettes est une fonction essentielle de nombreuses administrations des douanes, en particulier dans les pays en développement où la mobilisation des ressources fiscales nationales constitue une priorité significative. Pour répondre de manière proactive à cet environnement dynamique et en rapide évolution au 21ème siècle, la douane doit connaître et comprendre les principaux moteurs stratégiques sur le plan international, régional et national. La douane se doit également de faire face à l'« incertitude » globale actuelle – incertitude économique, incertitude politique, incertitude en termes de sécurité et incertitude concernant les ressources et les capacités disponibles – et de déterminer son incidence sur le rôle, les capacités et la gouvernance de la douane. D'une manière générale, le commerce mondial des marchandises s'est repris après la crise financière mondiale, même s'il a progressé plus lentement que par rapport à la moyenne à long terme. Néanmoins, il a connu une croissance plus rapide que la production mondiale et a enregistré son niveau le plus élevé en termes de valeur. Il devrait continuer à s'accroître à l'avenir. En conséquence, ***la douane est tenue de traiter davantage de transactions en disposant des mêmes ressources, voire moins, en particulier en période d'austérité budgétaire.***

Les structures du commerce mondial de marchandises ont changé au cours des dernières décennies. La part des pays en développement dans le commerce mondial s'est accrue. Dans le même temps, la spécialisation de la production mondiale a progressé, en particulier en ce qui concerne les produits manufacturés. La part des biens intermédiaires en pourcentage du total des exportations mondiales de marchandises a fortement augmenté. ***Le changement des structures du commerce a des répercussions sur les types de transactions traitées par la douane.***

La chaîne logistique internationale exige que les marchandises franchissent les frontières rapidement et de façon prévisible. Les retards inutiles aux frontières augmentent les coûts du commerce, érodent la compétitivité des opérateurs et portent atteinte à la chaîne logistique internationale. En outre, le développement important du secteur des envois express nécessite une mainlevée rapide des marchandises dont les délais de livraison sont contraignants. Les besoins des modèles économiques internationaux modernes exercent une pression sur ***la douane pour qu'elle traite les marchandises de manière efficace et rentable et qu'elle minimise les délais aux frontières.***

La communauté internationale a porté une attention de plus en plus accrue à la résilience de la chaîne logistique après des attentats terroristes, des catastrophes naturelles ou d'autres incidents. Dans de tels cas, ***la douane doit être en mesure de faciliter davantage le mouvement des biens humanitaires acheminés par tous les moyens de transport, en s'appuyant sur une meilleure gestion coordonnée avec d'autres organismes gouvernementaux.***

Les nouvelles règles et mesures appliquées aux frontières ont rendu le commerce mondial des marchandises plus complexe que par le passé. Un certain nombre de mesures commerciales ont été récemment introduites dans le cadre des règles du GATT/OMC. La récente prolifération des ACR et des ZFE a ajouté à la complexité des marchandises en termes de caractéristiques géographiques du commerce international. Les préoccupations croissantes concernant les principaux domaines de lutte contre la fraude douanière que sont la lutte antidrogue, la sécurité, la santé, la sûreté et les DPI ainsi que l'environnement, ont

également abouti à de nouvelles règles et mesures aux frontières non seulement dans les pays d'importation mais également dans les pays d'exportation. Lorsque les négociations sur le PDD de l'OMC auront abouti, un certain nombre de domaines pourraient avoir une incidence sur la douane, notamment la facilitation des échanges. Par conséquent, l***es douanes des pays d'importation et d'exportation ont vu leur charge de travail augmenter pour pouvoir mettre en œuvre les nouvelles règles et mesures aux frontières.***

La question de la facilitation des échanges a été soulignée à de nombreuses reprises par plusieurs entités politiques de haut niveau. Un certain nombre de programmes de facilitation des échanges sont en cours d'exécution, ou devraient l'être au cours des prochaines années, et la modernisation douanière est une composante primordiale de ces programmes. Les activités de renforcement des capacités aux fins de la modernisation douanière devraient s'accroître, notamment dans le cadre de l'initiative Aide pour le commerce et du futur Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges. ***La douane devra prendre part à un nombre plus important d'activités d'assistance technique et de renforcement des capacités en matière de facilitation des échanges.***

La mobilisation des ressources nationales constitue une priorité majeure pour de nombreux pays en développement, et une nouvelle pression s'exerce donc sur les Etats afin de s'assurer que les recettes sont perçues de manière équitable, effective et efficace. Les pertes fiscales portent un grave préjudice au développement économique et à la compétitivité au plan national. Il importe d'adopter une démarche globale et novatrice pour tenter de formaliser le commerce informel en augmentant le respect des exigences frontalières. En tant que contributeur majeur aux recettes fiscales nationales dans de nombreux pays, ***la douane est tenue de percevoir les recettes de manière équitable, effective et efficace.***

Dernier point, mais non des moindres, des données commerciales complètes et détaillées sont nécessaires pour analyser les tendances mondiales et régionales et les structures du commerce illicite, notamment pour ce qui est des marchandises dangereuses et des biens liés aux crimes environnementaux. En outre, les statistiques commerciales que la douane recueille actuellement aux frontières ne parviennent pas à répondre à la demande lorsqu'il s'agit de mesurer les valeurs ajoutées aux marchandises et de connaître les données relatives au commerce informel et aux échanges intra-groupe dans la plupart des pays. ***La douane doit réexaminer les meilleurs moyens de recueillir les données commerciales pour répondre aux demandes de la communauté internationale.***

05 Principales activités

5.1 Nouveaux Membres, nouvelles adhésions et nouvelles entités régionales

Nouveaux Membres

Deux nouveaux Membres ont récemment rejoint l'OMD, portant ainsi le nombre total de Membres à 179.

Le 18 juillet 2012, la République de Soudan du Sud a déposé auprès du Gouvernement belge son instrument d'adhésion à la Convention portant création d'un Conseil de coopération douanière le 18 juillet 2012. Pays anglophone d'Afrique du Nord, le Soudan du Sud fera partie de la région Afrique orientale et australe de l'OMD.

Le 4 octobre 2012, la République fédérale de Somalie a déposé auprès du Gouvernement belge son instrument d'adhésion à la Convention portant création d'un Conseil de coopération douanière. La Somalie est un pays anglophone situé à l'extrémité orientale de la Corne de l'Afrique.

Nouvelles adhésions

Trois pays ont ratifié la Convention de Kyoto révisée durant l'année écoulée :
le Mozambique (juillet 2012), le Bangladesh (septembre 2012) , le Swaziland (octobre 2012), et le Gabon (novembre 2012).

En juin 2013, le nombre de Parties contractantes à la CKR s'établissait à 85.

Quatre pays ont ratifié la Convention internationale sur le Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises (Système harmonisé) au cours de l'année écoulée : la Bosnie et Herzégovine (août 2012) et le Mozambique (octobre 2012), les Comores (janvier 2013), et de la Guinée-Bissau (mai 2013).

En juin 2013, le nombre de Parties contractantes au SH s'élevait à 146.

Nouvelle entité régionale

Le 20 août 2012, l'Administration fiscale et douanière des Fidji (FRCA) a inauguré le nouveau Centre régional de formation (CRF) de l'OMD. La cérémonie d'ouverture s'est déroulée à Suva (Fidji) en présence de nombreux dignitaires, dont M. Jitoko Tikolevu, Directeur général de la FRCA, et le Secrétaire général de l'OMD, M. Kunio Mikuriya. A l'issue de la cérémonie d'ouverture, le premier atelier sous-régional sur le contrôle a posteriori (CAP) s'est tenu, avec le soutien du Bureau régional de renforcement des capacités (BRRC) de Bangkok et de l'Organisation des douanes de l'Océanie (OCO).

85

le nombre de Parties contractantes à la CKR

Europe

Amériques et Caraïbes

Moyen-Orient et Afrique du Nord

Afrique occidentale et centrale

5.2 Réunions régionales des Directeurs généraux

Durant l'année écoulée, cinq Réunions régionales de Directeurs généraux des douanes se sont déroulées. Les principales informations concernant ces réunions sont indiquées dans le tableau ci-après.

Réunion régionale DG	Date	Lieu
Moyen Orient-Afrique du Nord	2 mars	Riyad, Arabie saoudite
Afrique occidentale et centrale	21-22 mars	Accra, Ghana
Amériques et Caraïbes	1-2 avril	Panama City, Panama
Europe	16-17 avril	Oslo, Norvège
Afrique orientale et australe	23-24 mai	Blantyre, Malawi

5.3 Communiqué de Kyoto

Communiqué de Kyoto
de la Communauté douanière
internationale
sur la Convention de Kyoto révisée et le
Dossier sur la compétitivité économique

5 décembre 2012

Introduction

1. La Commission de politique générale de l'Organisation mondiale des douanes (OMD) a tenu sa 68ème session à Kyoto, Japon, du 3 au 5 décembre 2012.
2. La Commission de politique générale a pris acte que l'année prochaine marquera le 40ème anniversaire de l'adoption par l'OMD, également à Kyoto, de l'instrument international de base concernant la simplification et l'harmonisation des régimes douaniers, actuellement connu sous le nom de Convention de Kyoto révisée (CKR).
3. La Commission de politique générale a également pris acte que le Dossier de l'OMD sur la compétitivité économique (DCE) récemment adopté, dont la CKR constitue le cœur, enregistre des progrès significatifs.
4. La Commission de politique générale a pris acte des exposés présentés par la Banque africaine de développement, la Banque asiatique de développement et la Banque interaméricaine de développement, et s'est félicitée de l'engagement pris par ces dernières de continuer à développer des partenariats aux fins de la modernisation douanière, et notamment de la mise en œuvre de la CKR.
5. La Commission de politique générale s'est félicitée de la participation et de la contribution du Groupe consultatif du secteur privé (GCSP) et a de nouveau souligné l'importance des partenariats douane-entreprises.

Convention de Kyoto révisée

6. La Convention de Kyoto initiale qui a été adoptée lors des sessions du Conseil de l'OMD tenues à Kyoto en 1973 contenait les principes clés de la simplification et de l'harmonisation des régimes douaniers.
7. Face à l'évolution des technologies de l'information et de la gestion des risques en matière douanière, l'OMD a adopté la Convention de Kyoto révisée en 1999; elle est entrée en vigueur en 2006.
8. L'OMD a travaillé avec diligence ces dernières années pour accroître le nombre de d'adhésions à la CKR. Le nombre de Membres ayant adhéré à la CKR a plus que doublé, il est passé de 40 en 2006 à 85 en 2012 et couvre maintenant plus de 80 % des échanges mondiaux. Les pays qui ne sont pas Parties contractantes sont instamment priés d'adhérer à la CKR de manière à ce que cette impressionnante tendance à la hausse se

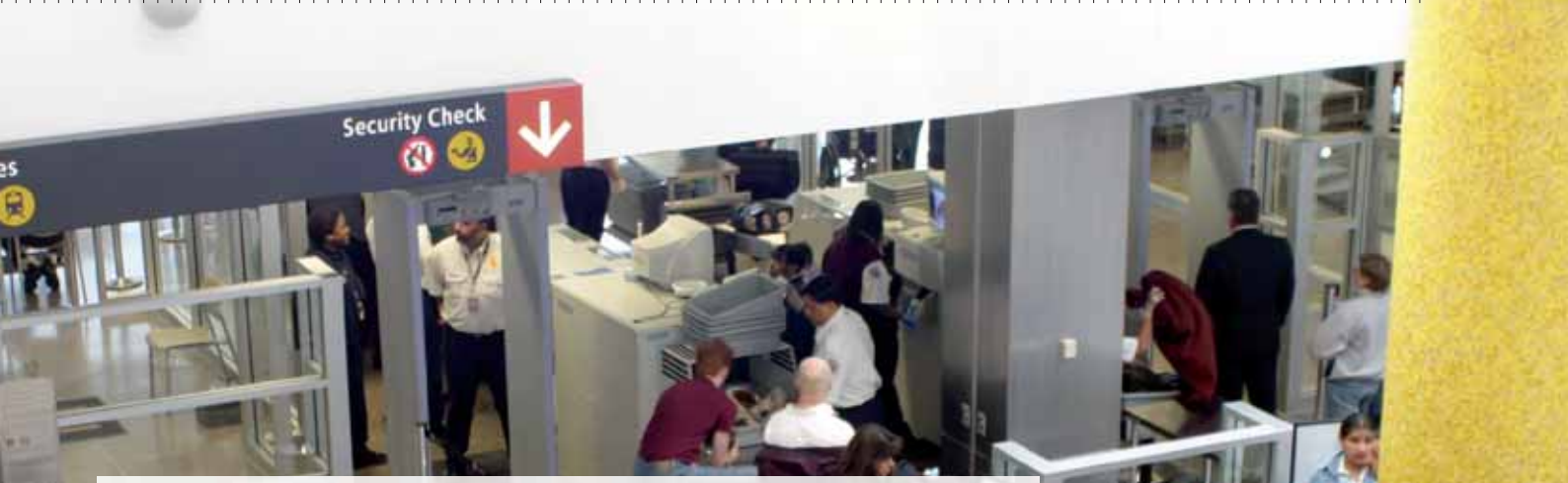

poursuive.

9. Outre ses travaux de promotion des adhésions, l'OMD a élaboré de nombreux outils d'orientation et apporte une vaste assistance technique à l'appui de la mise en œuvre des normes de la CKR dans le cadre de son programme actuel de renforcement des capacités. Les Membres sont encouragés à mettre leurs meilleures pratiques à la disposition des autres Membres par le biais du Secrétariat de l'OMD.
10. La Commission de politique générale a estimé qu'un système devrait être créé pour permettre aux pays d'évaluer leur niveau de respect des normes de la CKR. L'OMD concevra à cet effet une série d'outils et une liste de contrôle exhaustive.

Dossier sur la compétitivité économique

11. Les décideurs du monde entier ont énoncé les répercussions positives qu'ont les échanges internationaux et la facilitation du commerce sur la reprise économique et sur une croissance durable. En tant que principal service du secteur public présent aux frontières, les administrations des douanes sont indispensables à la fluidité du mouvement transfrontalier des marchandises, des moyens de transport et des personnes.
12. A cet effet, grâce à ses normes, à ses outils et à son assistance technique, l'OMD a apporté son soutien au renforcement de la croissance économique et de la compétitivité par les Membres. Le fruit de ces travaux a été l'adoption du Dossier novateur sur la compétitivité économique (DCE) lors des 119ème/120ème sessions du Conseil en juin 2012.
13. Le DCE aide les administrations des douanes qui exercent des responsabilités en matière de gestion des frontières et appuie l'intégration régionale. Il pourra offrir des orientations pratiques de mise en œuvre en prévision de tout futur accord de l'OMC sur la facilitation des échanges. Dans le cadre du DCE, l'OMD recueille les meilleures pratiques novatrices concernant des questions telles que la gestion coordonnée des frontières (GCF) ; le respect des DPI aux frontières ; les petites et moyennes entreprises (PME) ; les pratiques du commerce informel ; et le transit.
14. La Commission de politique générale a entériné le Plan d'action du DCE et recommandé sa mise en œuvre continue grâce à l'assistance technique, y compris l'évaluation des besoins et l'analyse des écarts. La Commission de politique générale a également encouragé les entités régionales à concevoir des programmes visant à mettre le DCE en œuvre, en coopération avec l'OMD et les banques régionales de développement.

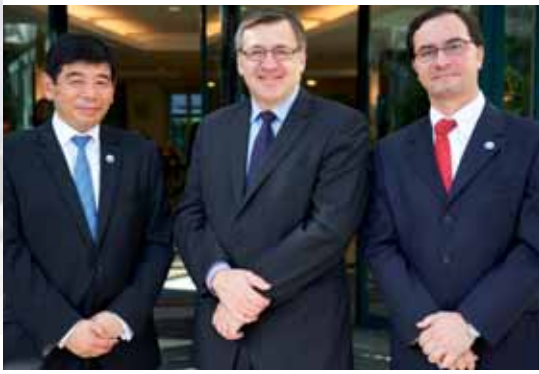

Marche à suivre

15. Afin de contribuer davantage à la croissance économique et à la compétitivité, l'OMD, par le biais du DCE, continuera dans une plus large mesure encore :
    a. ade prôner au niveau politique l'importance que revêt la modernisation douanière pour renforcer les économies nationales ;
    b. de s'efforcer de promouvoir l'utilité continue de la CKR dans

l'environnement commercial en constante évolution dans lequel travaille la douane, notamment dans un premier temps, le cas échéant, la conception de nouveaux outils du DCE et l'examen des dispositions des Annexes de la CKR ;

c. de prôner au niveau politique l'importance que revêt l'adhésion à la CKR ;
d. d'apporter une assistance technique à l'appui de la mise en œuvre de la CKR et d'autres normes de l'OMD, en coopération avec les partenaires en développement, dont les donateurs ;
e. de promouvoir le DCE, de le développer et de le mettre en œuvre ; et
f. de faire participer les milieux commerciaux dans un esprit de partenariat afin de renforcer l'équilibre entre le respect de la loi par les entreprises et la facilitation des échanges.

5.4 Dossier recettes

Le Dossier recettes de l'OMD a été élaboré dans le but d'aider les Membres de l'OMD en matière de recouvrement des recettes, en particulier en vue de répondre aux préoccupations suscitées par la baisse des recettes dans le contexte de la crise financière mondiale et par la diminution générale des taux de droits.
Le recouvrement des recettes a toujours été la pierre angulaire des attributions exercées par une administration douanière. Pendant de nombreuses années, la douane a activement pris part à la protection de la société et aux initiatives visant à la facilitation des échanges commerciaux. Plus récemment, le rôle de la douane s'est diversifié; des questions telles que la lutte contre la contrefaçon, les activités de lutte contre le terrorisme et la protection de l'environnement sont devenues des priorités majeures pour les administrations des douanes. Parallèlement à ces questions primordiales, le recouvrement des recettes demeure un sujet de préoccupation pour les administrations douanières. La crise financière mondiale a entraîné une baisse des échanges internationaux qui affecte de manière inévitable les recettes nationales. En outre, la tendance globale à la diminution des taux de droits de douane, stimulée par la libéralisation des échanges sur le plan unilatéral, régional et multilatéral, peut potentiellement avoir un effet similaire.
Le Dossier recettes fournit des informations sur tous les outils et instruments ayant trait au recouvrement des recettes mis à la disposition des administrations des douanes Membres de l'OMD et du secteur privé. Il s'agit notamment d'instruments officiels et

de Conventions, de notes d'orientations et de matériel pédagogique. Les Membres sont encouragés à consulter le Dossier afin de s'assurer que les prescriptions nécessaires ont été satisfaites et que tous les documents pertinents ont été obtenus par leur administration et sont utilisés comme il convient. Il est tout aussi important que les opérateurs du commerce puissent accéder aux renseignements mis en distribution générale produits par l'OMD et d'autres organes, et qui sont susceptibles d'aider les importateurs à respecter leurs obligations à l'égard de la douane en matière de déclaration et de paiement des droits de douane et de prendre connaissance de leurs droits et de leurs attentes.

5.5 Dossier sur la compétitivité économique

Le Dossier sur la compétitivité économique (DCE) de l'OMD a été élaboré en vue de soutenir les contributions des Membres de l'OMD à la facilitation du commerce. Le DCE de l'OMD se compose de divers outils et instruments qui s'avèrent utiles pour orienter la douane en matière de contrôles réglementaires sans entraver inutilement le commerce licite. Il décrit les principes de la simplification et de l'harmonisation des régimes douaniers et fournit des précisions techniques quant à la manière d'atteindre ces objectifs.

La Convention de Kyoto révisée (CKR) de l'OMD est au cœur du DCE. La CKR est complétée par un large éventail d'outils et d'instruments de l'OMD qui aident les administrations des douanes dans les efforts qu'elles déploient pour réformer et moderniser leurs pratiques. Ces outils de l'OMD ont été conçus et sont actualisés pour faire face à l'évolution des tendances et des besoins émergents. Les outils de l'OMD comme l'Etude sur le temps nécessaire pour la mainlevée (TRS), le Cadre de normes SAFE, le Recueil sur la gestion des risques ou le Recueil sur le guichet unique offrent aux Membres de l'OMD des directives leur permettant de faciliter davantage les échanges.

5.6 Renforcement des capacités

Le renforcement des capacités représente l'un des principaux éléments constitutifs de l'OMD et il est essentiel à la réalisation de ses objectifs. Dans le cadre de son nouveau Dossier sur le développement organisationnel (DDO), l'OMD passe désormais à une nouvelle étape de son programme de renforcement des capacités. Le DDO présente la démarche fondamentale de l'OMD en matière de développement organisationnel et constitue un récapitulatif simple et accessible des textes, outils et instruments liés au renforcement des capacités.

Le Secrétariat s'efforce de garantir que les activités de renforcement des capacités répondent aux besoins des Membres et entend poursuivre une démarche de gestion durable basée sur les résultats. On trouvera ci-après un aperçu de certaines activités de renforcement des capacités menée durant l'année écoulée; pour plus de renseignements, veuillez contacter la Direction du Renforcement

des capacités de l'OMD.

L'accord signé en juillet 2012 entre l'OMD et la Banque mondiale concerne un projet destiné à des Membres d'Afrique sub-saharienne. Ce projet élargira le soutien apporté par l'OMD dans le cadre du Programme de leadership et de développement du personnel d'encadrement, sous la forme d'ateliers nationaux et d'activités de suivi personnalisées. Le projet permettra également de développer de nouveaux manuels de formation et des produits d'e-learning sur les normes de l'OMD.
Le projet financé par l'Agence norvégienne pour le développement (NORAD) permet de fournir un soutien dans les domaines et pour les Membres suivants : Timor oriental (évaluation en douane et classement dans le SH), Liberia (éthique et gestion des performances), Mozambique (gestion des risques et gestion des politiques de formation), Nicaragua (OEA et étude sur le temps nécessaire pour la mainlevée des marchandises), Rwanda (communication avec les parties prenantes), Tanzanie (évaluation en douane et classement dans le SH), Viêtnam (consultation des courtiers en douane et des parties prenantes).
L'UE et l'OMD soutiennent le programme PACIR de la Côte d'Ivoire en apportant une assistance en matière d'OEA et de contrôle a posteriori.
Le projet de renforcement des capacités financé par l'Agence suédoise pour le développement international (SIDA) et mené avec la Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC), la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'Union douanière de l'Afrique australe (SACU) a été prolongé jusqu'en décembre 2013. Le projet EAC porte sur les OEA. Le projet SACU concerne les OEA, l'interconnectivité, l'échange de données et la lutte contre la fraude. Le projet CEDEAO porte sur la mobilisation des ressources et les relations avec les parties prenantes.
Le projet financé par la Finlande en vue de soutenir la région AOA porte sur le leadership et le développement du personnel d'encadrement; le nCEN; la GCF; le soutien au BRRC de Nairobi; et un soutien spécifique par pays à la Namibie. Plusieurs Dialogues régionaux de cadres supérieurs et une série d'ateliers nationaux sur le leadership et le perfectionnement du personnel d'encadrement se sont tenus dans le cadre de ce projet.
En matière de renforcement des capacités, la région Amériques et Caraïbes a enregistré le lancement de son neuvième programme d'OEA (douane péruvienne). En octobre, un projet de gestion des risques financé par le FOAR (Fondo Argentino de Cooperación Sur-Sur) a également été lancé.
L'OMD s'est associée à la Banque interaméricaine de développement (IADB) pour aider cette dernière à redéfinir son outil de gestion électronique des indicateurs

de mesure de performance. L'outil de l'IADB s'adresse à des organisations cherchant à suivre en permanence les résultats obtenus par la douane.
Le soutien financier apporté par les Pays-Bas au BRRC de la région Afrique occidentale et centrale s'est poursuivi, ce qui a permis au BRRC et aux CRF de cette région de participer à plusieurs missions organisées dans la région et au siège de l'OMD à Bruxelles. Grâce à ce financement, le BRRC s'est doté des équipements, du matériel et de l'infrastructure informatiques nécessaires et plusieurs fonctionnaires des douanes de la région AOC ont pu participer au programme de bourses de l'OMD.
En décembre 2012, l'OMD et le Ministère du Développement international du Royaume-Uni (DFID) ont signé un accord sur l'octroi d'une aide d'environ 323.000 euros pour soutenir des administrations douanières de la région Afrique orientale et australe. Le projet vise à améliorer le fonctionnement des administrations douanières tout en perfectionnant la gestion coordonnée des frontières (par exemple, la coopération douane-douane).
Dans la région Afrique du Nord, Proche- et Moyen-Orient, l'OMD, la Banque islamique de développement, la Libye, la Tunisie et l'Egypte ont lancé un projet visant à moderniser les postes-frontières entre la Libye et la Tunisie et entre la Libye et l'Egypte. Son objectif est d'assurer la fluidité et la sécurité des échanges sur les routes côtières en améliorant les procédures et les ressources. Ce projet s'appuie totalement sur les recommandations du Programme de partenariat, formulées lors du G8 de Deauville en 2011.
Avec le soutien financier du fonds CCF (Japon), le BRRC Asie/Pacifique et l'OMD, en collaboration avec l'Organisation des douanes de l'Océanie (OCO), ont mis en œuvre un projet de deux ans sur le contrôle a posteriori pour les Îles du Pacifique Membres de l'OMD. Ce projet a pour objectif de rassembler des compétences sur le contrôle a posteriori et d'élaborer des lignes directrices communes à ce sujet.
La Banque asiatique de développement (BAD), l'OMD et le BRRC A/P ont organisé un certain nombre de missions et d'ateliers dans le domaine de la facilitation des échanges. Plusieurs autres missions de l'OMD en matière de renforcement des

"

Operation Meerkat

Plus de 32 millions de cigarettes (équivalant à 1,6 million de paquets), 134 tonnes de tabac brut et près de 3000 litres d'alcool ont été saisis "

l'OMD et le Ministère du Développement international du Royaume-Uni (DFID) ont signé un accord sur l'octroi d'une aide d'environ

323,000 €

pour soutenir des administrations douanières de la région Afrique orientale et australe

"

Opération VICE GRIPS 2

Sur les 110 conteneurs maritimes inspectés par les fonctionnaires des douanes, 84 contenaient des produits contrefaits ou illicites "

51
saisies

capacités ont bénéficié du soutien financier du fonds Eurodouane, du CCF Japon, du CCF Corée, de l'ONUDC, de l'OSCE, du GIZ, d'AusAID, de Trademark South Africa, du Département d'Etat américain et d'USAID.

5.7 Programme Global Shield

Le Programme Global Shield (PGS) est un programme à long terme de l'OMD visant à suivre les mouvements licites de 14 précurseurs chimiques d'explosifs de manière à identifier aux frontières le détournement et le trafic illicites de ces produits chimiques destinés à la fabrication d'engins explosifs improvisés (EEI); il est financé par le Département d'Etat des Etats-Unis.
Le deuxième séminaire Global Shield sur le renforcement des capacités s'est tenu à Bruxelles du 2 au 4 avril 2012, avec la participation de 57 pays et de trois organisations internationales. Lors de ce séminaire, les participants au PGS ont demandé et accepté d'approfondir la sensibilisation aux composants des EEI servant à provoquer la détonation. Certains de ces composants exigent des licences qui appuient les détentions, les saisies et l'identification complémentaire de la criminalité. Le PGS conçoit actuellement un kit de sensibilisation qui permettra une reconnaissance visuelle de ces articles au cours des formations.
Grâce à l'approche multidirectionnelle au sein du volet renforcement des capacités du Programme, le PGS a développé quatre domaines spécifiques qui ont permis d'obtenir des résultats positifs pour les objectifs et la mission. Toutes les formations et tous les outils existent en cinq langues (arabe, anglais, français, russe et espagnol) afin de promouvoir la sensibilité culturelle et linguistique.

A) Formation
- formation e-learning sur le PGS conçue et dispensée aux administrations des douanes, aux services de lutte contre la fraude et aux entreprises publiques et;
- programme national et régional de formation de la douane et de la police conçu et dispensé (7 sessions de formation - 103 participants, 12 pays);
- programme de formation des formateurs conçu et dispensé (2 sessions de formation - 17 participants, 12 pays);
- capacité de formation autonome mise en oeuvre lorsqu'une formation du PGS sera institutionnalisée dans les écoles de formation des administrations dans le cadre du programme de formation des nouveaux employés, de la formation continue des employés et du développement du mentorat.

B) Développement de la sensibilisation et de la formation des entreprises publiques et privées afin d'inclure des fiches de renseignement.

C) Conception d'un PocketWizard pour sensibiliser les parties à la connaissance des produits chimiques du PGS.

D) Conception d'une trousse d'essai présomptif de terrain destinée à aider les fonctionnaires sur le terrain à déterminer rapidement si les produits chimiques inspectés font partie des 14 produits chimiques du PGS.

Le Programme Global Shield a débuté en novembre 2010 et, à ce jour, il a permis d'opérer au total 51 saisies, portant sur 140,67 tonnes de produits chimiques, 42 interventions de lutte contre la fraude et 1.071 messages d'alerte au total.
Le troisième séminaire mondial sur les opérations et le renforcement des capacités s'est tenu du 25 au 27 mars 2013, immédiatement après la 32ème session du Comité de la lutte contre la fraude.

5.8 Opérations

L'OMD coordonne un certain nombre d'opérations menées par des administrations douanières et d'autres services de lutte contre la fraude. Voici un aperçu des opérations réalisées entre juin 2012 et juin 2013.

Opération Meerkat (23-27 juillet 2012)

Une opération conjointe menée par l'OMD, INTERPOL, des administrations douanières et des forces de police contre la contrebande de cigarettes, de tabac et d'alcool en Afrique orientale et australe a permis de saisir plusieurs tonnes de produits échangés de manière illégale dans sept pays.
Au cours de l'opération Meerkat, 40 raids ont été effectués par les douanes et la police dans des ports maritimes, des postes-frontières terrestres, des marchés et des magasins en Angola, au Kenya, au Mozambique, en Namibie, en Afrique du Sud, en Tanzanie et au Zimbabwe.
Plus de 32 millions de cigarettes (équivalant à 1,6 million de paquets), 134 tonnes de tabac brut et près de 3000 litres d'alcool ont été saisis, ce qui a poussé les autorités nationales à lancer un certain nombre d'enquêtes administratives en matière d'évasion fiscale et d'autres activités criminelles potentielles.
L'unité de coordination de l'opération, située dans le Bureau régional de liaison chargé du renseignement de l'OMD à Nairobi, a surveillé l'échange d'informations entre les pays participants.

Opération VICE GRIPS 2 (juillet 2012)

Une opération douanière de lutte contre la fraude menée dans 16 pays africains a permis de saisir plus de 82 millions de doses de médicaments illicites parmi lesquels des antipaludéens, des antiparasitaires, des antibiotiques, des sirops antitussif ou encore des contraceptifs et des traitements contre la stérilité, l'ensemble étant estimé à plus de 40 millions de dollars US.
L'Opération VICE GRIPS 2 était organisée par l'Organisation mondiale des douanes (OMD) en partenariat avec l'Institut de Recherche Anti-Contrefaçon de Médicaments. Participaient à l'opération seize administrations douanières du continent africain et plus précisément d'Angola, du Bénin, du Cameroun, de la République démocratique du Congo, de la République du Congo, de Côte d'Ivoire, du Gabon, du Ghana, de la Guinée, du Kenya, du Libéria, du Mozambique, du Nigéria, du Sénégal, de la Tanzanie et du Togo. Durant l'opération, les fonctionnaires sur le terrain ont eu recours à l'IPM (Interface Public-Membres), un outil développé par l'OMD pour renforcer la capacité des fonctionnaires à identifier les produits contrefaits en leur donnant accès à des informations clés fournies par les titulaires de droits.

42
interventions de lutte contre la fraude

"

Operation Pangea V

Saisies de 3,75 millions d'unités de médicaments potentiellement dangereux d'une valeur de 10,5 millions de dollars US"

L'opération, menée simultanément dans 16 grands ports maritimes des côtes est et ouest de l'Afrique du 11 au 20 juillet 2012, a permis de saisir au total plus de 100 millions de produits contrefaits de toutes catégories. Sur les 110 conteneurs maritimes inspectés par les fonctionnaires des douanes, 84 contenaient des produits contrefaits ou illicites, l'Angola, le Togo, le Cameroun et le Ghana étant les pays où les saisies les plus importantes ont été réalisées.

Opération Pangea V (septembre - octobre 2012)

Une opération mondiale couvrant 100 pays dont le but était de démanteler les réseaux criminels responsables de la vente illicite de médicaments sur Internet a abouti à quelque 80 arrestations et à la saisie dans le monde entier de 3,75 millions d'unités de médicaments potentiellement dangereux d'une valeur de 10,5 millions de dollars US. Coordonnée par l'OMD, INTERPOL, le Forum permanent sur la criminalité pharmaceutique internationale, le Groupe de travail des responsables de la lutte contre la fraude des Chefs des agences des médicaments, le Pharmaceutical Security Institute et EUROPOL, l'Opération Pangea V a également bénéficié du soutien du Center for Safe Online Pharmacies (CSIP) qui réunit 12 des principales sociétés Internet et de commerce en ligne.

L'Opération Pangea V a permis d'identifier 18.000 sites web se livrant à des activités illicites et de les fermer, de suspendre les fonctions de paiement des sociétés suspectes et d'empêcher la diffusion massive de « pourriels » (spams) et d'annonces via les réseaux sociaux.

Au total, 133.000 colis ont été inspectés par la douane et les autorités de réglementation dont 6.700 ont été saisis. Ils contenaient des médicaments illicites et contrefaits tels que des traitements anticancéreux, des antibiotiques ainsi que des produits amaigrissants et des compléments alimentaires. A ce jour, 80 individus font l'objet d'une enquête pour diverses infractions, notamment pour vente sans licence, mise en place de laboratoires clandestins et gestion de site web vendant des médicaments illicites.

Pendant toute la durée de Pangea V, une salle des opérations a été spécialement aménagée au siège du Secrétariat général d'INTERPOL à Lyon, offrant aux pays et organisations participants une plateforme centrale d'échanges d'informations pour les compte rendus relatifs aux interventions et saisies. Les 81 administrations douanières participantes et les sept Bureaux régionaux de liaison chargés du renseignement de l'OMD ont eu recours au CENcomm, l'outil de communication sécurisé de l'OMD, afin d'échanger informations et renseignements.

Opération SKY-NET (septembre - octobre 2012)

Plus de 941 colis contenant des produits stupéfiants ou des précurseurs chimiques ont été saisis lors d'une opération douanière de lutte contre la fraude visant le trafic postal régulier et exprès. Au total, les services douaniers ont ainsi découvert 9,5 tonnes de produits illicites, notamment de la cocaïne, de l'héroïne, de l'opium, des méthamphétamines et des stéroïdes.

Organisée par l'OMD en coopération avec la douane chinoise, l'Opération "SKY-NET" a été menée à bien avec la participation de 68 Membres de l'OMD et de cinq Bureaux régionaux de liaison chargés du renseignement de l'OMD et le soutien actif d'INTERPOL.

Parmi les stupéfiants et précurseurs interceptés figuraient : 2.979 kg de produits psychotropes (méthamphétamines, amphétamines, méthaqualones, MDMA, etc.); 100.000 ampoules ainsi que 239 kg de stéroïdes anabolisants; 2.005 kg de khat; 940 kg de cannabis (herbe et résine); 188 kg de produits opiacés (héroïne, opium); 167 kg de cocaïne; 2.928 kg de précurseurs chimiques dont de l'alpha-phénylacétoacétonitrile (APAAN), de l'éphédrine et de la pseudoéphédrine utilisés dans la fabrication de la méthamphétamine.

Projet GAPIN II (octobre 2012)

Une vaste opération douanière menée sur trois continents a abouti à plus de 70 saisies majeures d'espèces de faune et de flore menacées et de produits dérivés : tortues vivantes, cornes de rhinocéros, défenses en ivoire, peau de léopard, hippocampes morts et écailles de pangolin, dont le commerce est interdit

ou réglementé par la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES).
Mise en place par l'OMD, cette opération visait les chargements envoyés par voie maritime et aérienne ainsi que les passagers. L'objectif était d'identifier les chargements illicites contenant des espèces sauvages menacées ainsi que d'autres espèces. Cette opération a été réalisée avec le soutien du Secrétariat de la CITES, d'INTERPOL, de l'Équipe spéciale de l'Accord de Lusaka, des administrations des douanes, des services de lutte contre la fraude d'espèces sauvages et des forces de police.
Les efforts conjugués de 41 administrations douanières et d'autres organismes d'Afrique, d'Asie et d'Europe ont abouti à plusieurs arrestations et à la saisie de 2.100 objets : deux cornes de rhinocéros, 53 peaux de rhinocéros, 450 kg d'ivoire brut, 334 pièces d'ivoire travaillée (des bijoux pour l'essentiel), 140 tortues (dont 49 seulement ont survécu à la tentative de contrebande), 130 hippocampes morts, 25 kg d'écailles de pangolin, 21 sacs en peau de reptile, une peau de léopard et 20 orchidées.

Opération WESTERLIES (novembre 2012)

Des fonctionnaires des douanes ont saisi 220 kg de stupéfiants d'une valeur à la revente d'environ 15 millions d'euros et arrêté 39 trafiquants suspects, lors d'une opération mondiale de lutte contre la fraude ciblée sur les drogues, organisée par l'OMD.
Au total, 82 administrations douanières et neuf Bureaux régionaux de liaison chargés du renseignement (BRLR) de l'OMD ont participé à cette opération, avec le soutien actif d'INTERPOL qui faisait partie de l'Unité de coordination opérationnelle WESTERLIES, située au siège de l'OMD pendant la durée de l'opération.
Sur plus de 50 saisies opérées par les fonctionnaires des douanes dans les aéroports sélectionnés de par le monde, les drogues illicites représentaient au total 220 kg de stupéfiants, dont 63 kg de méthamphétamines et d'amphétamines et 58 kg de cocaïne, d'une valeur à la revente d'environ 15 millions d'euros.
Le renforcement des capacités est un élément de poids dans toutes les opérations de lutte contre la fraude menées par l'OMD. Dans le cadre de l'opération WESTERLIES, des formations ont été dispensées aux pays participants, qui avaient exprimé le besoin d'améliorer les compétences de leurs fonctionnaires. Des trousses de détection de drogue ont aussi été distribuées dans chacun des aéroports sélectionnés.

Opération Icebreaker (février 2013

Des tonnes de produits chimiques, d'énormes quantités de stupéfiants et des millions de dollars ont été saisis lors d'une opération menée par INTERPOL en partenariat avec l'OMD et l'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS).
Plus de 360 tonnes de produits chimiques, 200 kg de méthamphétamines, de cocaïne et de LSD, ainsi que de 2 millions de dollars US en espèces ont été interceptés lors d'une opération destinée à lutter contre la production et le trafic de méthamphétamines sur le continent américain. Quatre laboratoires illicites ont également été démantelés dans le cadre de cette opération.
L'opération Icebreaker, à laquelle ont participé 11 pays de la région, était coordonnée depuis le Bureau régional INTERPOL de San Salvador et visait également à renforcer la coopération interservices aux niveaux régional et national. Bénéficiant du soutien du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) du Canada, l'opération Icebreaker est la première d'une série d'actions qui seront menées dans la région Amériques en vue de renforcer les capacités régionales pour mieux combattre et pour démanteler les réseaux criminels organisés impliqués dans le trafic.

"

Opération Icebreaker

Plus de 360 tonnes de produits chimiques, 200 kg de méthamphétamines, de cocaïne et de LSD, ainsi que de 2 millions de dollars US en espèces ont été interceptés"

06 Evénements clés

L'OMD organise de nombreux événements ayant trait aux compétences clés de ses Membres, dans le but d'échanger des informations, de favoriser les partenariats et de promouvoir les outils de l'OMD. Voici un échantillon des principaux événements organisés entre juin 2012 et juin 2013.

2012		
Evénement	Date	Lieu
Mini Sommet sur les droits d'accises	2-3 juin	Bruxelles
Académie du savoir pour les douanes et le secteur privé	2-11 juin	Bruxelles
Conférence PICARD	25-27 septembre	Marrakech, Maroc
Conférence mondiale de l'EastWest Institute sur la sécurité	12-13 novembre	Bruxelles
Conférence sur l'application de contrôles commerciaux stratégiques	14-16 novembre	Bruxelles
2013		
Congrès mondial sur la lutte contre la contrefaçon et le piratage	24-26 avril	Istanbul, Turquie
Conférence et Exposition TI	14-16 mai	Dubaï, EAU
Forum mondial canin	28-30 mai	Moscou, Russie
Conférence de recherche sur l'informel, le commerce international et la douane	3-4 juin	Bruxelles

6.1 Mini Sommet sur les droits d'accises

2-3 juin 2012, Bruxelles

L'OMD et le Centre international des investissements et de la fiscalité (International Tax and Investment Center) (ITIC) ont organisé conjointement le premier Sommet mondial sur les droits d'accises en vue de débattre de la gestion des droits d'accises et des activités de lutte contre la fraude. Plus de 160 participants provenant de plus 60 pays et représentant le secteur public, le secteur privé et les milieux universitaires ont participé au sommet.

Les délégués ont étudié les principes fondamentaux des régimes d'accises, les points forts et les points faibles des politiques actuelles en matière de droits indirects, de même que la façon dont ils pourraient être renforcés à l'avenir en vue de répondre aux attentes des gouvernements, de la société et des milieux commerciaux.

Les droits d'accises demeurant un élément non négligeable des recettes nationales, il est essentiel d'appliquer en matière de gestion des recettes fiscales une stratégie transparente, prévisible et équilibrée, et notamment de prévoir des mesures d'incitation effectives propres à favoriser le respect de réglementation en la matière.

6.2 Académie du savoir pour les douanes et le secteur privé

2-11 juin 2012, Bruxelles

L'OMD et le groupe Demos ont organisé la deuxième Académie du savoir pour les douanes et le secteur privé, en vue de continuer à sécuriser et à faciliter le commerce mondial, à favoriser la connectivité et à promouvoir la compétitivité économique. L'Académie du savoir a proposé des formations approfondies pour les fonctionnaires des douanes et les spécialistes du secteur privé. Des experts professionnels et techniques, issus du secteur privé et du secteur public, ont présenté des exposés sur des thèmes ayant une incidence sur l'environnement commercial international d'aujourd'hui. Les participants ont eu l'occasion d'élargir leurs connaissances, de partager leurs

expériences et de nouer des contacts pendant des cours de qualité, qui ont porté notamment sur le Système harmonisé 2012, le Modèle de données de l'OMD, la gestion des risques, les Opérateurs économiques agréés (OEA), le Dossier recettes et le Cadre de normes SAFE de l'OMD.

6.3 Conférence PICARD

25-27 septembre 2012, Marrakech, Maroc

Plus de 230 délégués représentant les Membres de l'OMD, le monde universitaire, les organisations internationales, le secteur privé, les organismes donateurs et d'autres parties intéressées ont assisté à la 7ème Conférence sur le Partenariat avec les Universités pour la recherche et le développement en matière douanière (PICARD), organisée conjointement par l'Université Cadi Ayyad de Marrakech, l'Administration marocaine des douanes et l'OMD, qui s'est tenue à Marrakech (Maroc) du 25 au 27 septembre 2012. La Conférence a permis de débattre de trois thèmes majeurs : l'impact de l'intégration économique régionale et des accords commerciaux préférentiels sur les administrations douanières; les risques émergents et évolutifs; et la gestion des ressources humaines de la douane.
Le programme de la Conférence comportait en outre trois ateliers respectivement consacrés au développement des compétences de la douane et à la reconnaissance de l'enseignement professionnel, aux évolutions de la TI et aux défis liés à la gestion des ressources humaines et enfin, aux femmes et au leadership.

6.4 Conférence mondiale de l'EastWest Institute sur la sécurité

12-13 novembre 2012, Bruxelles

La 9ème Conférence mondiale annuelle sur la sécurité a amené des décideurs politiques de haut niveau, des dirigeants d'entreprises et des responsables financiers ainsi que des leaders d'opinion à débattre de la sécurité économique liée à l'énergie, à l'eau et à l'alimentation et à réfléchir sur les voies pratiques à suivre. Martti Ahtisaari, ancien Président de la Finlande, lauréat du Prix Nobel de la paix et membre du Conseil de l'EWI, a prononcé la principale allocution de la Conférence.

6.5 Conférence sur l'application de contrôles commerciaux stratégiques

14-16 novembre 2012, Bruxelles

Plus de 200 participants venant de plus de 90 pays et représentant les douanes, d'autres agences gouvernementales, des organisations internationales, le monde universitaire et le secteur privé, ont assisté à la Conférence de l'OMD sur l'application de contrôles commerciaux stratégiques, qui visait à sensibiliser aux contrôles commerciaux stratégiques et aux risques que les matériels chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires (CBRN) et les marchandises à double usage posent s'ils sont détournés pour une utilisation non autorisée dans les chaînes logistiques internationales.
Les termes "marchandises stratégiques" font référence aux marchandises en rapport avec la sécurité nationale, la stabilité régionale et la paix et la sécurité internationales. Le contrôle stratégique désigne principalement le contrôle par l'Etat des transferts d'articles stratégiques répertoriés et des technologies associées à travers une procédure d'autorisation. La détection de matériels CBRN aux frontières par des moniteurs-portiques, des scanners et autres détecteurs de radiations n'en représente qu'une partie; un grand nombre d'articles contrôlés sont des équipements ou matériels scientifiques et industriels à double usage définis par des spécifications fournies dans des documents techniques.
Le contrôle des marchandises stratégiques et la lutte contre le trafic illicite et la contrebande ne sont pas nouveaux pour la

communauté douanière, mais l'importance des contrôles aux frontières a été soulignée dans la résolution 1540 (UNSCR 1540) du Conseil de sécurité des Nations Unies adoptée en 2004, qui oblige les Etats-membres des Nations Unies à développer et à maintenir des contrôles aux frontières efficaces afin de mettre en place un système de contrôle des exportations et du transbordement afin d'empêcher la dissémination d'armes de destruction massive et de la technologie associée vers des organisations non étatiques ou personnes non autorisées.
La conférence était centrée sur la préparation et la transmission d'informations sur les obligations et les régimes de contrôle internationaux, les structures de coopération nationale et les exigences clés, telles que la gestion des risques, les règles d'enquête et la technologie disponible, ainsi que les défis spécifiques rencontrés par la douane dans le contrôle des marchandises stratégiques et à double usage, en particulier le transit, les transbordements et les marchandises en zones de libre-échange.

6.6 Congrès mondial sur la lutte contre la contrefaçon et le piratage

24-26 avril 2013, Istanbul, Turquie

Le 7ème Congrès mondial sur la lutte contre la contrefaçon et le piratage s'est tenu à Istanbul (Turquie) du 24 au 26 avril 2013. La contrefaçon et le piratage portent atteinte aux droits de propriété intellectuelle et, dans le cadre de réalités économiques et sociétales diverses, constituent une menace directe pour la santé et la sécurité des consommateurs, la législation relative au travail équitable, la concurrence loyale sur les marchés et les sources de revenus pour les gouvernements nationaux et les entreprises. Ayant pour objectifs de renforcer la sensibilisation du public et d'élaborer une action concertée, le 7ème Congrès mondial a examiné les thèmes suivants : la sensibilisation et l'éducation; le renforcement du respect de la PI; la sécurité de la chaîne logistique - connecter les différents points entre l'offre et la demande; la gestion de la problématique des contrevenants insaisissables sur Internet; la détermination de la compétence juridictionnelle dans les cas d'échanges transfrontaliers; la technologie comme élément moteur; les activités opérationnelles de lutte contre la fraude résultant du renforcement des capacités douanières; le renforcement des capacités de lutte contre la criminalité transnationale organisée; les partenariats public-privé et les autres mécanismes d'autorégulation.

6.7 Conférence et Exposition TI

14-16 mai 2013, Dubaï, EAU

Placée sous le thème intitulé "Des solutions efficaces pour une gestion coordonnée des frontières", la Conférence et Exposition sur la TI organisée chaque année par l'OMD s'est déroulée à Dubaï du 14 au 16 mai 2013. La Conférence, à laquelle ont assisté des centaines de délégués venant du monde entier, a permis de favoriser les débats sur la découverte de nouvelles approches de la TI de la douane et, en particulier, l'effet d'une coopération plus étroite avec toutes les agences de réglementation aux frontières et son effet potentiel sur les principales activités commerciales, qui entraîneront un changement des méthodes de travail des agences aux frontières et des

"Les conférences et les forums offrent d'excellentes occasions d'étendre leurs réseaux aux représentants des douanes, aux donateurs, aux universitaires, aux entreprises et aux autres partenaires."

entreprises. Les participants ont pu débattre de la gestion coordonnée des frontières du point de vue de la douane, des autres agences aux frontières et des entreprises, et poser les questions essentielles telles que la transformation des activités, les partenariats et la connectivité. La Conférence a amené les décideurs de plus de cent pays à débattre des implications de la TI sur toutes les parties impliquées dans le commerce international. Les participants ont échangé des exemples de meilleures pratiques relatives aux dernières solutions de TI, et ont identifié des opportunités dans l'environnement administratif et commercial. La Conférence a constitué une plateforme favorisant le dialogue entre de nombreux partenaires et associés potentiels partageant un intérêt commun dans la promotion de la facilitation des échanges commerciaux, du renforcement de la gestion de la chaîne logistique, de l'optimisation de la coopération entre les parties prenantes aux frontières et du renforcement de la sécurité aux frontières. L'exposition, qui s'est tenue à côté de la conférence, a offert à la fois aux participants et aux vendeurs des opportunités de réseautage et de marketing de grande qualité. Les visiteurs de l'exposition ont obtenu auprès des fournisseurs et des utilisateurs les toutes dernières informations sur les tendances, les technologies et les solutions, ont profité d'un environnement offrant de grandes opportunités de promotion et de réseautage et ont pris connaissance des toutes dernières solutions de TI spécialement conçues pour le marché international de la douane et des échanges commerciaux.

6.8 Forum mondial canin

28-30 mai 2013, Moscou, Russie

L'OMD et l'Administration des douanes de la Fédération de Russie ont organisé à Moscou, du 28 au 30 mai 2013, le deuxième Forum mondial canin de l'OMD sur le thème des équipes cynophiles dans le dispositif de lutte contre la fraude. L'objectif de ce Forum était de permettre un échange des meilleures pratiques et de l'expérience acquise dans les différents pays ayant mis en place des centres de formation cynophile, et d'identifier les défis communs en matière d'implantation de nouveaux centres canins dotés des programmes de formation et des modèles opérationnels nécessaires à cet effet. Le Forum s'est articulé autour de trois thèmes : les meilleures pratiques en matière d'élevage de chiens et de gestion d'un centre canin; les aspects pratiques de la création d'un Centre régional de dressage de chiens (de l'OMD), et les outils de formation connexes; et la plateforme de communication sécurisée CENcomm aux fins du "Forum mondial canin". La cérémonie d'ouverture du Centre régional de dressage de chiens de Moscou s'est déroulée à l'occasion de ce Forum.

6.9 Conférence de recherche sur l'informel, le commerce international et la douane

3-4 juin 2013, Bruxelles

Après avoir retenu les résumés les plus intéressants suite à un appel à communications, l'OMD et la Banque mondiale ont organisé une conférence de recherche sur le thème de l'informel en rapport avec le commerce international et les administrations aux frontières. Cette conférence a été financée par l'Administration des douanes de la Corée. Les universitaires et les praticiens participants ont exploré quatre axes majeurs : les importateurs locaux des pays émergents et en développement, leurs trajectoires individuelles, leurs pratiques et leurs rapports avec les administrations opérant aux frontières, leur organisation en filières transnationales et les rapports entre ces filières; les effets économiques et sociaux des mouvements de marchandises faisant l'objet de pratiques informelles; les représentations, les pratiques officielles et non officielles des administrations frontalières en prise avec ce qu'elles dénomment "informel"; et le rôle des administrations et des organisations internationales/transnationales qui élaborent des normes visant à réguler le commerce international, au sein d'un cadre idéologique influencé par des grandes entreprises soutenant l'auto-gouvernement et les formes communes de souveraineté nationale qui demeurent en place. Le professeur Keith Hart, qui a créé le terme "informalité" dans les années 1970 suite à ses travaux sur le terrain au Ghana, a prononcé le discours principal à l'ouverture de la Conférence.

07 Publications

L'OMD publie divers rapports, articles et ouvrages sur des sujets concernant la douane et le commerce international. On trouvera ci-après des informations concernant le Rapport de l'OMD sur le commerce illicite, un ouvrage traitant de la mesure de la performance et la Collection des documents de recherche de l'OMD.

7.1 OMD Actualités

OMD Actualités est le magazine officiel de l'Organisation. C'est un moyen clé pour échanger des points de vue, exprimer des opinions et partager les meilleures pratiques sur les défis que doivent relever la douane et les acteurs du commerce international.
Le magazine est reconnu comme un outil essentiel pour les professionnels de la douane souhaitant atteindre la communauté douanière internationale et ses partenaires. Il est distribué gratuitement trois fois par an et est disponible en format papier et électronique.

7.2 Rapport de l'OMD sur le commerce illicite

Grâce à son Réseau douanier de lutte contre la fraude (CEN), l'OMD recueille des données sur les saisies opérées par la douane dans le monde entier dans le but de mieux suivre et analyser les tendances et les pratiques les plus récentes en matière de commerce illicite. Les saisies ainsi enregistrées non seulement contribuent à une meilleure connaissance de la contrebande et des activités criminelles transfrontalières, mais fournissent également des informations importantes sur les risques émergents ou évolutifs dans le contexte douanier international.
Auparavant, l'OMD publiait ces renseignements dans trois rapports distincts traitant respectivement du tabac, des drogues et des produits contrefaits. Le Conseil de l'OMD ayant décidé en 2011 que les activités de contrôle et de lutte contre la fraude devraient davantage prendre en compte les risques émergents et évolutifs, une nouvelle approche a été adoptée à partir de cette année. Dorénavant, les trois rapports seront combinés en un seul rapport traitant du commerce illicite qui sera publié en même temps que le Rapport annuel de l'OMD.
Les différents chapitres du "Rapport de l'OMD sur le commerce illicite" sont consacrés à une thématique spécifique : drogues, recettes, DPI/Santé et sécurité, environnement, sécurité et CEN. Chacun de ces chapitres présente les programmes de l'OMD, les activités entreprises dans le cadre de ces programmes et les principales observations relatives à ces activités.

- le chapitre DPI/Santé et sécurité fait état du problème sans cesse croissant que représente le trafic de produits pharmaceutiques faux

ou contrefaits extrêmement dangereux pour la santé et qui sont essentiellement vendus sur l'Internet;

- les chapitres consacrés aux drogues et à l'environnement présentent les résultats des opérations coordonnées par l'OMD et démontrent l'importance d'une action holistique et concertée pour atteindre des objectifs communs;
- le chapitre consacré à la sécurité traite de la prolifération du trafic d'armes et du commerce de précurseurs chimiques pouvant servir à fabriquer des engins explosifs improvisés;
- le chapitre portant sur les recettes évoque la complexité de la fraude commerciale et les efforts déployés par les Membres de l'OMD pour lutter contre le commerce illicite d'alcool et de cigarettes.

En conclusion, ce rapport indique que si la douane reste confrontée à des défis considérables, elle lutte efficacement contre le commerce illicite et que, dans ce domaine, la coopération internationale est un élément clé de ce succès.

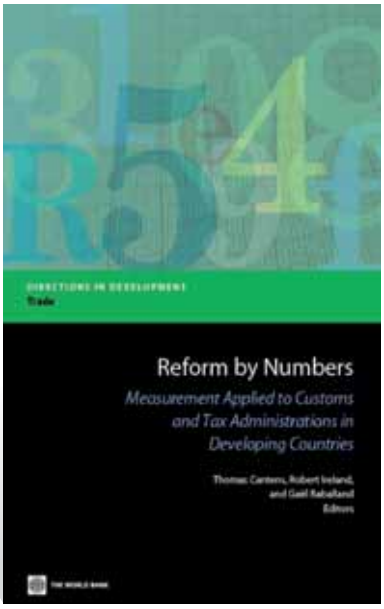

7.3 Ouvrage commun OMD-Banque mondiale : *Reform by Numbers*

L'ouvrage publié par l'OMD et la Banque mondiale sous le titre Reform by Numbers: Measurement Applied to Customs and Tax Administrations in Developing Countries, a été rédigé dans le contexte des politiques nouvelles et innovantes en matière de réforme des administrations douanières et fiscales. Huit chapitres décrivent comment la mesure et différentes techniques de quantification peuvent être utilisées pour lutter contre la corruption, améliorer la célérité transfrontalière, stimuler le recouvrement des recettes et optimiser l'utilisation des ressources publiques.

Bien plus qu'une simple présentation de "meilleures pratiques", et grâce à l'association d'universitaires et d'experts, les études de cas explorent les conditions dans lesquelles la mesure a été introduite, ses effets sur la structure administrative et ses relations avec le pouvoir politique et les utilisateurs. En analysant la mise en place de la mesure de la performance afin de lutter contre la corruption et d'améliorer le recouvrement des recettes au Cameroun, deux chapitres décrivent dans quelle mesure la culture professionnelle a changé et quels effets ont été notés ou non sur la responsabilité publique des administrations fiscales. Deux autres chapitres présentent des exemples d'utilisation de la quantification en vue de développer l'analyse du risque au Cameroun et au Sénégal. S'appuyant sur l'analyse miroir, d'une part, et sur l'extraction de données, d'autre part, ces deux exemples mettent en évidence l'importance des systèmes de dédouanement automatisés qui collectent au quotidien des données exhaustives sur les utilisateurs, les flux de marchandises et les fonctionnaires. Un chapitre développe l'idée de mesurer la contrebande afin d'améliorer l'utilisation des ressources humaines et matérielles en Algérie et nourrit le questionnement sur l'adaptation d'un cadre juridique au contexte social des populations vivant à proximité des frontières.

Enfin, deux exemples de politiques de mesure, en France et en Corée du Sud, éclairent la diversité de la mesure, les spécificités des pays en développement et les convergences entre pays en développement et pays développés sur les enjeux communs tels que la facilitation des échanges et la meilleure utilisation des fonds publics.

7.4 Documents de recherche de l'OMD (mai 2012 - mai 2013)

No. 22
Les pratiques commerciales informelles
Date Mai 2012
Auteur T. Cantens

Plusieurs Membres de l'OMD se sont exprimés sur la difficulté à gérer les pratiques de commerce informelles dans leur pays en sachant que ce type d'activités constitue une part importante de l'économie de leur pays. Cette note repose sur une analyse des recherches effectuées dans ce domaine et sur l'expérience acquise sur le terrain. Elle présente le dilemme auquel les gouvernements et les administrations sont confrontés, à savoir faut-il négocier avec l'informel et sur quelles bases, ou faut-il appliquer des lois au risque de faire basculer l'informel dans le commerce illégal. Ce document présente les enjeux propres au secteur informel, propose une définition du nom "informel" appliquée au commerce international et envisage l'informel entre le cadre juridique, les politiques économiques et les pratiques sociales.

No. 23
Etude de l'environnement douanier
Date Juin 2012
Auteur T. Yasui

La douane a pour mission de contribuer au développement socio-économique et ce, en facilitant le commerce légitime mais aussi en protégeant les économies nationales et les sociétés contre les risques. Le recouvrement des recettes est une fonction essentielle de nombreuses administrations des douanes, en particulier dans les pays en développement où la mobilisation des ressources fiscales nationales constitue une priorité significative. Pour répondre de manière proactive à cet environnement dynamique et en rapide évolution au 21ème siècle, la douane doit connaître et comprendre les principaux moteurs stratégiques sur le plan international, régional et national. Ce dossier décrit les principales tendances émergentes concernant le commerce mondial des marchandises et le transport international, les règles et mesures à la frontière, les pratiques commerciales, la facilitation des échanges et la lutte contre la fraude douanière, en s'appuyant le cas échéant sur des données chiffrées extraites de rapports et d'études provenant de sources d'informations publiques. Il évoque aussi brièvement l'impact potentiel de ces tendances émergentes sur la communauté douanière.

No. 24
L'Etude sur le temps nécessaire à la mainlevée en tant qu'outil de mesure de la performance d'une chaîne logistique et d'un corridor international
Date Juin 2012
Auteur S. Matsuda

Ce document présente une Introduction à la version 2 du Guide sur le temps nécessaire à la mainlevée élaboré en 2011 par l'Organisation mondiale des douanes (OMD). Il comprend une vue d'ensemble, les nouveaux aspects du Guide TRS de l'OMD et des exemples de résultats en matière de TRS. Le document explique également l'objectif principal de la TRS et étudie les moyens d'utiliser la méthodologie de la TRS dans un environnement international afin de mesurer la performance d'une chaîne logistique et d'un corridor international qui sont essentiels pour renforcer davantage la coopération et l'intégration régionales.

No. 25

Recueil des Programmes d'Opérateurs économiques agréés - Edition 2012

Date Juillet 2012
Auteur M. Polner

L'édition de juin 2012 du Recueil des Programmes d'Opérateurs économiques agréés (Recueil sur les OEA) met à jour les données présentées dans l'édition précédente, sous un nouveau format plus convivial et sur la base des informations disponibles à cette date. Le deuxième pilier du Cadre de normes SAFE de l'OMD visant à sécuriser et à faciliter le commerce mondial présente des normes mondiales en vue du lancement de programmes d'Opérateurs économiques agréés (OEA). En outre, parmi les Administrations douanières ayant déjà mis en place des programmes d'OEA, nombreuses sont celles qui s'efforcent d'officialiser des accords de reconnaissance mutuelle (ARM) avec d'autres Administrations douanières. Le Recueil sur les OEA est un récapitulatif des informations fournies et vérifiées par les Membres de l'OMD sur les programmes d'OEA existants, les programmes d'OEA en cours de lancement et les programmes de conformité à la législation douanière. Le présent document recense également les ARM conclus dans le cadre de programmes d'OEA et ceux en cours de négociation. En juin 2012, le Recueil sur les OEA contient des informations relatives à 41 programmes différents, répartis en trois catégories : les programmes d'OEA opérationnels, les programmes d'OEA dont le lancement est prévu et les programmes de conformité à la législation douanière. Outre des informations de base, le Recueil comprend également un bref résumé des procédures d'agrément des OEA et des avantages qui en découlent.

No. 26

La politique de l'UE en matière d'émissions du secteur aérien et les ajustements fiscaux à la frontière

Date Juillet 2012
Auteur R. Ireland

Ce document de recherche présente une mise à jour sur la politique de l'UE en matière d'émissions du secteur aérien ("Directive Aviation de l'UE"), en particulier l'analogie avec les ajustements fiscaux à la frontière (AFF) pour le carbone et ses implications pour la douane. La Directive Aviation de l'UE, qui est entrée en vigueur le 1er Janvier 2012, est une nouvelle composante du système communautaire d'échange de quotas d'émissions (SCEQE) et constitue une réponse à l'incapacité de la communauté internationale jusqu'à présent à mettre en place un instrument international de tarification des émissions de carbone du secteur aérien. En incluant aussi bien le secteur aérien non communautaire que communautaire, l'UE a réduit les fuites de carbone potentielles et a donc augmenté la viabilité politique communautaire de la Directive Aviation. De même, en 2010, plusieurs responsables politiques aux États-Unis ont intégré les AFF dans leur projet de loi sur la tarification du carbone afin d'augmenter les chances politiques d'adoption de la loi et, dès sa mise en œuvre, de réduire les fuites potentielles de carbone. La Directive Aviation de l'UE fait face à l'opposition de parties prenantes dans les pays développés et en développement, en particulier les gouvernements non membres de l'UE et les industriels de l'aviation. L'impact des relations internationales sur la politique de l'UE en matière d'émissions du secteur aérien pourrait préfigurer de manière édifiante ce qui attend l'adoption d'ajustements fiscaux à la frontière liés aux émissions de carbone.

© Maksym Yemelyanov - Fotolia.com

No. 27

Que deviennent les déclarations sélectionnées ? Mesure de la performance du système de sélectivité de la douane coréenne

Date Novembre 2012

Auteur C.R. Han and R. Ireland

La douane utilise la gestion des risques comme philosophie de base pour parvenir à un équilibre entre contrôle réglementaire et facilitation des échanges. Pour faire face aux risques émergents et évolutifs, la douane doit ajuster régulièrement ses techniques de gestion des risques et développer de nouvelles approches le cas échéant. Ces efforts peuvent être renforcés en mettant en application des pratiques rigoureuses de gestion des risques issues d'autres disciplines et en mesurant les résultats de façon empirique. Ce document examine la performance du système de sélectivité de la douane coréenne (KCS), qui s'inspire des pratiques utilisées dans les secteurs de la fiscalité et de l'assurance qui traitent de types de risques ou de fraude similaires. Ce document se concentre sur la relation entre sélection et détection plutôt que sur une analyse distincte des taux de sélection et de détection afin d'atténuer les risques de voir des contrevenants exploiter éventuellement les données publiées en matière de performance de la sélectivité. Le KCS utilise actuellement trois méthodes de sélection : la sélection manuelle, la sélection fondée sur des règles et la sélection aléatoire. Au cours de cette étude, la sélection manuelle s'est étonnamment révélée comme celle montrant un taux de détection plus élevé et une plus grande efficacité. La sélection fondée sur des règles semble jouer un rôle important dans la prévention des techniques de fraude et permet aux fonctionnaires des douanes d'utiliser leur expérience, leurs connaissances et leurs compétences pour adopter la sélection manuelle afin de suivre l'évolution des techniques appliquées par les contrebandiers. La sélection aléatoire semble également avoir un effet dissuasif, car son caractère imprévisible a pour effet de contrecarrer les prévisions des contrevenants concernant les modes de sélection. Le document analyse ces résultats et conclut que les trois méthodes de sélection sont complémentaires aux fins de la détection et de la prévention des risques émergents et évolutifs.

No. 28

Facilitation du transit pour l'intégration et la compétitivité économiques régionales

Date Avril 2013

Auteur T. Yasui

La récente multiplication des accords commerciaux régionaux (ACR) et, en particulier, des unions douanières amènes les gouvernements à envisager une harmonisation de leurs mesures aux frontières pour favoriser l'intégration et la compétitivité économiques régionales. Dans ce contexte, l'idée d'un système régional de transit retient de plus en plus l'attention des milieux politiques et du public, en raison du fait que ce système exige avant tout un engagement positif de la part des gouvernements de la région, qu'il répond aux besoins concrets des pays enclavés et des pays de transit et que sa mise en oeuvre réussie constituerait un tremplin vers l'harmonisation d'autres mesures douanières pour faciliter notamment le commerce intrarégional. Il existe un certain nombre d'initiatives dont l'objectif est de faciliter le transit des marchandises tout en minimisant les risques de fraude et de contrebande pendant le transit, par exemple dans le cadre de projets sur les couloirs de transport et la gestion des frontières. La douane joue un rôle crucial dans le fonctionnement des systèmes de transit. Il existe une multitude de mesures douanières de facilitation des échanges et ces mesures sont généralement applicables aux marchandises et au trafic de transit. Au fur et à mesure de l'évolution des mesures de facilitation des échanges, de nouvelles tendances sont apparues en matière de transit. Les études de cas réalisées dans ce domaine permettent de tirer des enseignements utiles sur les applications pratiques. Par conséquent, le présent document passe en revue les tendances récentes et la mise en oeuvre concrète des mesures douanières de facilitation du transit à travers des études de cas portant sur divers pays enclavés et pays de transit. Ce document montre aussi comment un système de transit peut être pertinent et répondre aux impératifs de l'intégration et des compétitivités économiques régionales.

08 Coopération avec les parties prenantes

L'OMD entretient et instaure des partenariats avec un large éventail d'organisations et d'associations. Dans le souci de renforcer la coopération, l'OMD a signé plus de 100 Protocoles d'accord (PDA) ou accords similaires avec des organisations intergouvernementales internationales et régionales, des agences des Nations Unies, des donateurs, des entités économiques et commerciales et des institutions universitaires. En 2012-2013, l'OMD a conclu de nouveaux PDA ou des accords analogues avec la Banque africaine de développement, la Banque islamique de développement, le Comité exécutif de la Communauté des Etats indépendants, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, GS1 et la SICPA, lesquels sont présentés ci-après.

8.1 Banque africaine de développement (BAfD)

L'OMD et la Banque africaine de développement ont signé en janvier 2012 un PDA en vue d'œuvrer ensemble au renforcement du commerce intra-africain et au renforcement des capacités des administrations douanières en Afrique. La coopération accrue entre les deux institutions contribuera à faire progresser le développement économique des pays africains en aidant les administrations douanières dans leurs efforts de réforme et de modernisation. Le partenariat porte sur la collaboration dans l'identification, le développement et la mise en œuvre de projets de renforcement des capacités douanières, dans le respect des meilleures pratiques internationalement reconnues et en soutenant la coopération douanière et l'intégration régionale en Afrique. En outre, l'accord prévoit un partenariat dans la connaissance, notamment dans la recherche et le partage du savoir dans des domaines d'intérêt commun, ainsi qu'un dialogue institutionnel nourri pour assurer une approche cohérente et identifier les avantages comparatifs ainsi que les complémentarités entre l'OMD et la BAfD.

8.2 Banque islamique de développement (IsDB)

En mars 2013, l'OMD et l'IsDB ont conclu un PDA en vue de renforcer la coopération entre les deux organisations. L'IsDB compte 56 pays membres qui appartiennent à l'Organisation de la coopération islamique (OCI), qui met l'accent sur l'infrastructure, la finance islamique et le développement humain. Se référant aux travaux conjoints en cours concernant la question transfrontalière entre la Lybie et la Tunisie, l'OMD et l'IsDB espèrent élargir le champ d'application de leur coopération à d'autres pays et coopérer dans des domaines tels que la promotion du Guichet unique et de l'infrastructure aux points de franchissement des frontière.

8.3 Comité exécutif de la Communauté des Etats indépendants (CEI)

En octobre 2012, l'OMD et la CEI ont signé un Protocole d'intention en vue de renforcer la coopération entre les deux organisations. Etant donné que la douane joue un rôle essentiel dans l'intégration économique, le CEI encouragera ses

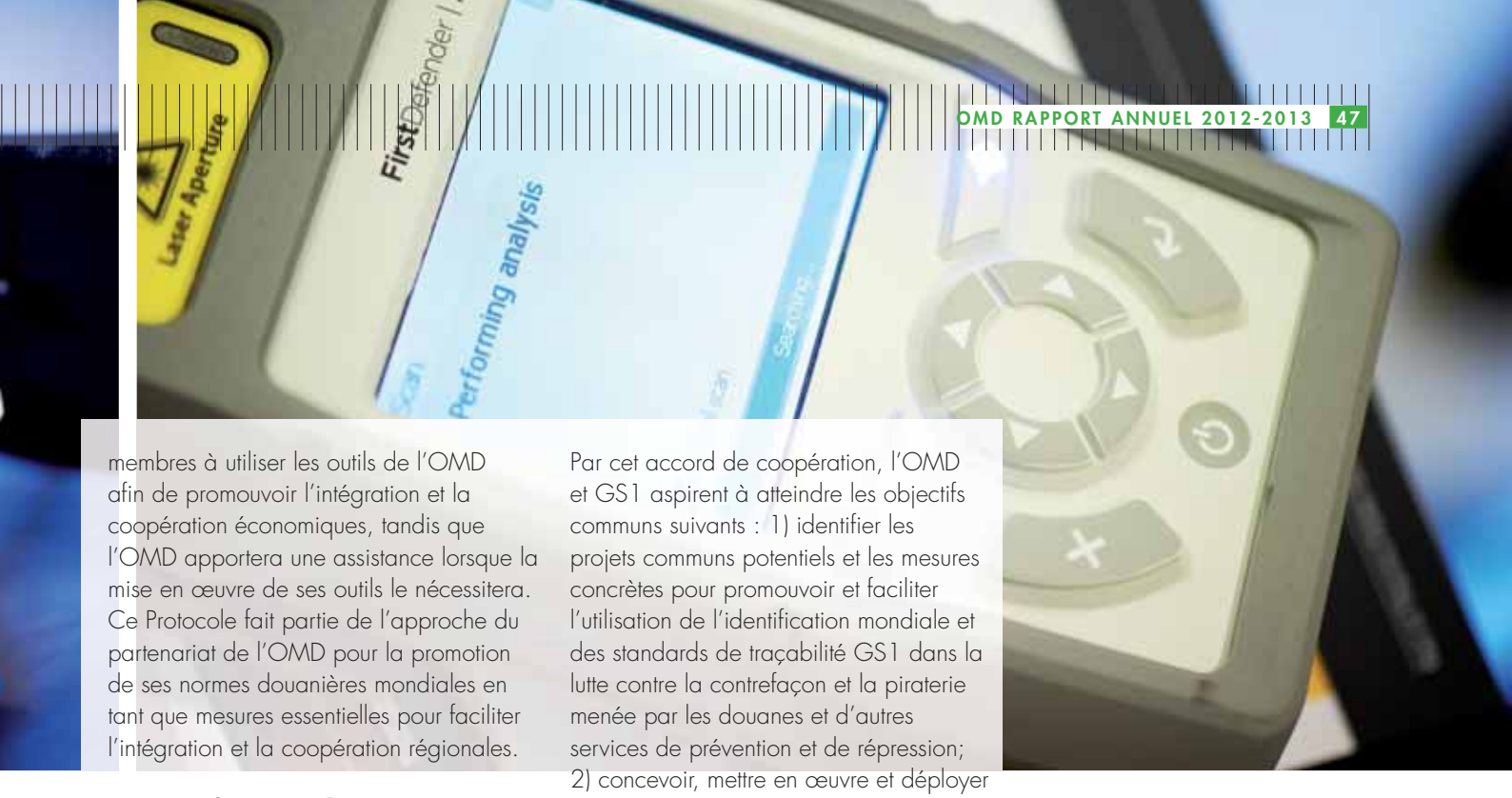

membres à utiliser les outils de l'OMD afin de promouvoir l'intégration et la coopération économiques, tandis que l'OMD apportera une assistance lorsque la mise en œuvre de ses outils le nécessitera. Ce Protocole fait partie de l'approche du partenariat de l'OMD pour la promotion de ses normes douanières mondiales en tant que mesures essentielles pour faciliter l'intégration et la coopération régionales.

8.4 Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)

L'OMD et la CNUCED ont conclu en avril 2013 un Protocole d'accord qui fait encore progresser l'approche de l'OMD en matière de mesure de la performance aux fins de la réforme et de la modernisation. S'appuyant sur le succès de l'utilisation de contrats de performance et du système SYDONIA au Cameroun et au Togo, l'OMD et la CNUCED ont convenu de développer une application des "Indicateurs de performance pour le logiciel SYDONIA World" afin d'assister les Membres de l'OMD en termes de capacité opérationnelle. La mise en oeuvre de l'application dans les pays utilisateurs qui en feront la demande sera effectuée lors de missions d'assistance technique organisées par l'OMD et la CNUCED.

8.5 GS1

En septembre 2012, l'OMD et GS1 ont signé un accord de coopération visant à étudier les méthodes d'optimisation de la lutte contre la contrefaçon et le piratage. L'OMD et GS1 ont convenu du maintien d'une relation de travail continue sur tous les sujets liés aux douanes, en particulier en incitant à l'utilisation des outils de l'OMD et des standards d'identification GS1, dans le cadre d'efforts internationaux pour la lutte contre les échanges commerciaux illicites de marchandises contrefaites et piratées.

Par cet accord de coopération, l'OMD et GS1 aspirent à atteindre les objectifs communs suivants : 1) identifier les projets communs potentiels et les mesures concrètes pour promouvoir et faciliter l'utilisation de l'identification mondiale et des standards de traçabilité GS1 dans la lutte contre la contrefaçon et la piraterie menée par les douanes et d'autres services de prévention et de répression; 2) concevoir, mettre en œuvre et déployer une nouvelle fonctionnalité de l'outil IPM basée sur les numéros d'identification GS1 qui permettra l'identification de produits contrefaits, y compris l'identification à l'aide de dispositifs mobiles; 3) réaliser une étude-pilote de deux ans, avec la coopération des Membres de l'OMD intéressés, sur l'utilisation des standards d'identification GS1 par les douanes et d'autres services de prévention et de répression pour saisir les données codées, y compris via des dispositifs mobiles, afin d'aider à identifier les contrefaçons potentielles.

8.6 SICPA

En septembre 2012, l'OMD et la SICPA (Société Industrielle et Commerciale de Produits Agricoles), qui est une société internationale fournissant des solutions et des services d'identification, de traçabilité et d'authentification sécurisées, ont signé un accord concernant la contribution de la SICPA au programme de l'OMD en matière de renforcement des capacités. Cet accord marque un pas supplémentaire dans la coopération entre l'OMD et le secteur privé, et démontre l'intérêt croissant de tous les acteurs en matière de sécurité de la chaîne logistique internationale. L'OMD et la SICPA ont travaillé ensemble par le passé, notamment à l'organisation d'évènements de premier plan, tels que la Conférence et Exposition TI de l'OMD.

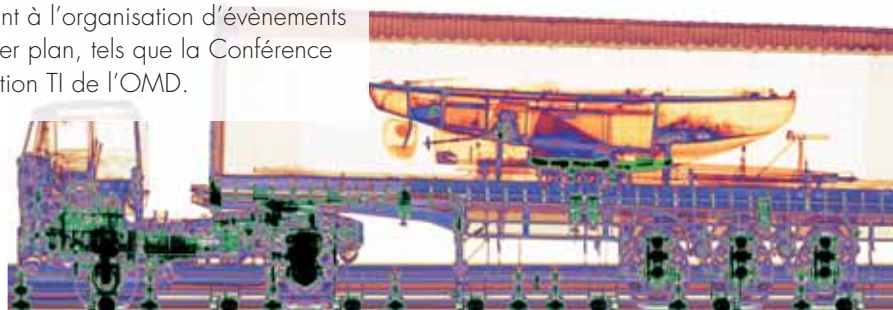

Annexe 1:
Description des objectifs stratégiques

Objectif stratégique 1 - Promouvoir l'échange d'informations entre toutes les parties prenantes

L'Organisation mondiale des douanes constitue un forum pour la coopération internationale visant à promouvoir une plus grande interconnectivité et une interaction plus harmonieuse, notamment grâce à l'échange d'informations et d'expériences et l'identification de pratiques conseillées, entre les administrations membres, les autres autorités publiques, les organisations internationales, le secteur privé et les autres parties prenantes pertinentes.

Objectif stratégique 2 - Promouvoir des régimes douaniers simplifiés et harmonisés

L'OMD constitue un forum pour l'élaboration d'instruments et d'outils de nature à aider la douane à appliquer les contrôles réglementaires sans porter inutilement entrave au commerce licite. La Convention de Kyoto révisée (CKR) de l'OMD est la convention internationale essentielle aux fins de la modernisation d'une administration des douanes. Elle met en évidence les principes de la simplification et de l'harmonisation des régimes douaniers et présente les éléments techniques en vue d'atteindre ces objectifs. La CKR est complétée par un large éventail d'instruments et outils de l'OMD qui appuient les douanes dans leurs activités de réforme et de modernisation.

Objectif stratégique 3 - Promouvoir un recouvrement des recettes équitable, efficace et effectif

Le recouvrement des recettes reste une priorité majeure pour de nombreuses administrations des douanes en particulier dans les économies où les droits de douane constituent une part importante des recettes de l'Etat. Une administration des douanes moderne se doit d'appliquer les outils et instruments pertinents - mis au point par l'OMD et par d'autres instances internationales - de manière cohérente afin de réaliser un recouvrement des recettes équitable, efficace et effectif.

Objectif stratégique 4 - Fournir un renforcement des capacités

Des administrations des douanes efficaces sont cruciales aux fins d'assurer le développement économique, social et sécuritaire d'un Etat. L'OMD, le Centre mondial d'excellence douanière, est au cœur du développement, de la promotion et du soutien aux fins de la mise en œuvre de normes, procédures et systèmes douaniers modernes et s'est positionnée en tant que chef de file mondial dans l'exécution des activités de renforcement des capacités.

L'OMD a mobilisé le Secrétariat de l'OMD dans son intégralité et les structures régionales pour tendre vers une démarche institutionnelle qui soit réactive, fondée sur les besoins et ciblée sur le renforcement des capacités. Le développement et la fourniture du soutien au renforcement des capacités sont liés aux trois éléments mis en évidence par le Comité du Renforcement des capacités, indispensables aux fins d'un développement et d'une modernisation durables : Volonté politique, Facteur humain et Partenariats.

Objectif stratégique 5 - Lutter contre le commerce illicite en vue de protéger la santé et la sécurité publiques, la société et la prospérité économique

L'efficacité des mesures douanières de conformité aux frontières est un facteur déterminant pour veiller au respect des législations et réglementations par les marchandises, personnes et moyens de transport et pour assurer la sûreté et la sécurité des communautés, la compétitivité économique des nations, la croissance du commerce international et le développement du marché mondial.

La douane intervient dans de nombreux domaines en matière de conformité et de lutte contre la fraude visant à lutter contre la fraude commerciale, la contrefaçon, la contrebande des produits soumis à des droits d'accise, le trafic de drogues, la criminalité électronique, la contrebande d'armes, de matières nucléaires, d'objets du patrimoine culturel et de déchets toxiques, entre autres.

Objectif stratégique 6 - Promouvoir la sécurité et la facilitation du commerce international

En tant qu'autorité publique chef de file en matière de gestion et de contrôle des mouvements internationaux de marchandises, la douane est en première ligne pour veiller à ce que les échanges se déroulent sans heurts et avec un fardeau administratif minimisé et que les citoyens et entreprises légitimes soient protégés des menaces extérieures. Cet objectif ne peut être atteint qu'à travers une étroite collaboration avec le secteur privé, les administrations des douanes partenaires et les autres autorités. Pour réaliser ce travail, il est fait appel à la Gestion des risques pour accélérer le flux des marchandises licites, les technologies de sécurité et de détection étant déployées pour limiter la nécessité d'une intervention matérielle.

Objectif stratégique 7 - Rehausser la notoriété des douanes

L'OMD et la communauté douanière internationale assurent la promotion de leurs intérêts, rôles et contributions stratégiques par le truchement de la coopération, de la communication et du partenariat avec les gouvernements, les autres organisations internationales et régionales, les bailleurs de fonds et le secteur privé.

Objectif stratégique 8 - Réaliser des recherches et analyses

L'OMD réalise des recherches et analyses concernant la douane et les politiques, programmes et pratiques commerciales internationales revêtant une importance stratégique et technique pour les Membres de l'OMD et la communauté du commerce international, en coopération avec les administrations des douanes, les revues, les universités, les instituts de recherche et autres parties prenantes pertinentes.

Objectif stratégique 9 - Promouvoir l'éthique et la bonne gouvernance

L'OMD promeut l'éthique dans les activités des administrations des douanes. En outre, l'OMD gère ses ressources humaines et financières de manière rentable, transparente et responsable, reposant sur des perspectives d'avenir à long terme et sur une prise de conscience de l'environnement international et de ses moteurs

© Olivier Le Moal - Fotolia.com

Annexe 2: Profils des Membres

1. Information générale

Nom du pays	Nom du Chef de l'Administration des douanes	Titre du Chef de l'Administration des douanes	Dénomination de l'Administration des douanes	Type d'organisation
Afghanistan (République islamique d')	Najibullah WARDAK	Director General of Customs	Afghan Customs Department, Ministry of Finance	Département d'un Ministère
Afrique du Sud	Oupa George MAGASHULA	Commissioner	South African Revenue Service	Administration des recettes fiscales
Albanie	Flamur GJYMISHKA	Director General of Customs	Directorate General of Albanian Customs	Administration des douanes
Algérie	Mohamed Abdou BOUDERBALA	Directeur Général des Douanes	Direction Générale des Douanes, Ministère des Finances	Département d'un Ministère
Allemagne	Julian Würtenberger	Director General of Customs, Excise Duties and Spirits Monopoly	Directorate of Customs, Excise Duties and Spirits Monopoly, Federal Ministry of Finance	Département d'un Ministère
Andorre	Marta BOQUERA	Directrice Générale des Douanes	Douane Andorrana, Ministère des Finances	Département d'un Ministère
Angola	Valentim Joaquim MANUEL	Director General of Angolan Customs	Angolan National Customs Service	Administration des douanes
Arabie Saoudite	Saleh M. AL-KHALIWI	Director General of Saudi Customs	Saudi Customs, Ministry of Finance	Département d'un Ministère
Argentine	Ricardo ECHEGARAY	Federal Administrator of Public Revenues	Federal Administration of Public Revenues	Administration des recettes fiscales
Arménie	Gagik KHACHATRYAN	Chairman, Lieutenant General of Customs Service	Armenian Customs Service, State Revenue Committee	Administration des recettes fiscales
Australie	Michael PEZZULLO	Chief Executive Officer	Australian Customs and Border Protection Service	Border Protection Service
Autriche	Wolfgang NOLZ	Director-General for Customs and International as well as Organizational Tax Issues	Directorate-General for Customs and International as well as Organizational Tax Issues, Federal Ministry of Finance	Département d'un Ministère
Azerbaïdjan	Aydin ALIYEV	Chairman of the State Customs Committee	State Customs Committee of Republic of Azerbaijan	Administration des douanes
Bahamas	Charles TURNER	Comptroller of Customs	Customs Department, Ministry of Finance	Département d'un Ministère
Bahreïn	Mohamed bin Khalifa AL KHALIFA	President of Customs	Customs Affairs, Ministry of the Interior	Département d'un Ministère
Bangladesh	Ghulam HUSSAIN	Chairman of National Board of Revenue	Customs and VAT Wing, National Board of Revenue Bangladesh	Administration des recettes fiscales
Barbade	Annette WEEKES	Comptroller of Customs	Customs Department, Ministry of Finance and Economic Affairs	Département d'un Ministère
Belarus	Aleksandr SHPILEVSKY	Chairman	State Customs Committee of the Republic of Belarus	Administration des douanes
Belgique	Noël COLPIN	Administrateur général des Douanes et Accises	Administration générale des Douanes et Accises, Service Public Fédéral Finances	Departement d'un Ministere
Belize	Gregory GIBSON	Comptroller of Customs	Customs and Excise Department, Ministry of Finance	Département d'un Ministère
Bénin	Paul Lafia TABE	Directeur général des Douanes et Droits indirects	Direction générale des Douanes et Droits indirects	Département d'un Ministère
Bermudes	Lucinda PEARMAN	Collector of Customs	Customs Department, Ministry of Finance	Département d'un Ministère

Adresse du site Web des douanes	Effectifs de la douane (environ)[a]	Nom du Système automatisé de dédouanement	Année d'adhésion à l'OMD	Instrument clé de l'OMD		
				SH[s]	CKR[t]	SAFE[u]
www.customs.mof.gov.af	1.637	SYDONIA++	2004			●
www.sars.gov.za	15.267[p]	CAPE (Customs Automated Processing of Entries) System	1964	●	●	●
www.dogana.gov.al	1.013	SYDONIA World	1992	●		●
www.douane.gov.dz	18.900	SIGAD (Système d'Information et de Gestion Automatisée des Douanes)	1966	●	●	
www.zoll.de	33.800[b]	ATLAS (Automatisiertes Tarif- und Lokales Zoll-Abwicklungs-System)	1952	●	●	●
www.duana.ad	91	n.d.	1998	●		
www.alfandegas.gv.ao	1.764	TIMS (Trade Information Management System)	1990	●		●
www.customs.gov.sa	10.154	Nebras	1973	●	●	●
www.afip.gob.ar	5.085	SIM (Sistema Informático María)	1968	●		●
www.customs.am	729	Trade World Manager	1992	●		●
www.customs.gov.au	5.671	Integrated Cargo System	1961	●	●	●
www.bmf.gv.at	1.551[b]	E-Zoll	1953	●	●	●
www.customs.gov.az	2.600	VAIS (Single Automated Management System of Customs Service)	1992	●	●	●
www.bahamas.gov.bs/customs	772	Customs Automated System as 400	1974	●		●
www.customs.gov.bh	943	OFOQ	2001	●	●	●
www.nbr-bd.org	4.667	SYDONIA++	1978	●	●	●
customs.gov.bb	502	SYDONIA++	1999			
www.customs.gov.by	n.d.	NASED (National Automated System of Electronic Declaration)	1993	●	●	●
fiscus.fgov.be	3.606	PLDA (Paperless Douanes et Accises)	1952	●	●	●
www.customs.gov.bz	207	SYDONIA World	2008			
www.douanes-beninoises.net	963	SYDONIA++	1998	●		●
www.customs.gov.bm	236	CAPS (Customs Automated Processing System)	1990			●

Nom du pays	Nom du Chef de l'Administration des douanes	Titre du Chef de l'Administration des douanes	Dénomination de l'Administration des douanes	Type d'organisation
Bhoutan	Choyzang TASHI	Director General of Department of Revenue & Customs	Department of Revenue and Customs, Ministry of Finance	Département d'un Ministère
Bolivie	Marlene ARDAYA	Executive President	National Customs of Bolivia	Administration des douanes
Bosnie et Herzégovine	Zdravko CVJETINOVIC	Assistant Director for Customs Section	Customs Section, Indirect Taxation Authority of Bosnia and Herzegovina	Administration des recettes fiscales
Botswana	Philiso Phodiso VALASHIA	Commissioner of Customs and Excise	Botswana Unified Revenue Service	Administration des recettes fiscales
Brésil	Emani Argolo CHECCUCCI Filho	Undersecretary of Customs and International Relations	Undersecretariat of Customs and International Relations, Secretariat of the Federal Revenue of Brazil	Administration des recettes fiscales
Brunei Darussalam	AHMADDIN Abdul Rahman	Controller of Customs and Excise	Royal Customs and Excise Department, Ministry of Finance	Département d'un Ministère
Bulgarie	Vanyo TANOV	Director General	National Customs Agency	Administration des douanes
Burkina Faso	Kuilbila Jean Sylvestre SAM	Directeur Général des Douanes	Direction Générale des Douanes, Ministère de l'Economie et des Finances	Département d'un Ministère
Burundi	Domitien NDIHOKUBWAYO	Commissaire Général Adjoint et Commissaire des Douanes et Accises	Commissariat des Douanes et Accises, Office Burundais des Recettes	Administration des recettes fiscales
Cambodge	Siman PEN	Delegate of the Royal Government in charge of the General Department of Customs and Excise	General Department of Customs and Excise, Ministry of Economy and Finance	Département d'un Ministère
Cameroun	Minette LIBOM LI LIKENG	Directeur Général des Douanes	Direction Générale des Douanes, Ministère des Finances	Département d'un Ministère
Canada	Luc PORTELANCE	Président	Agence des services frontaliers du Canada	Administration de protection des frontières
Cape-Vert	Marino VIEIRA DE ANDRADE Junior	Director General of Cape Verde Customs	General Directorate of Customs, National Directorate of the State Revenue, Ministry of Finance and Planning	Département d'un Ministère
Chili	Rodolfo ÁLVAREZ	Director General of Customs	National Customs Service	Administration des douanes
Chine	Guangzhou YU	Customs Minister	General Administration of Customs of China	Administration des douanes
Chypre	Constantinos NICOLAIDES	Director General of Customs and Excise and VAT Commissioner	Department of Customs and Excise, Ministry of Finance	Département d'un Ministère
Colombie	Claudia Maria GAVIRIA Vasquez	Managing Director of Customs	Directorate of National Taxes and Customs, Ministry of Finance and Public Credit	Département d'un Ministère
Comores	Ali Hamissi MOUSSA MOHAMED	Directeur Général des Douanes	Direction Générale des Douanes, Ministère des Finances, du Budget et du Plan	Département d'un Ministère
Congo (Republique du)	Jean Alfred ONANGA	Directeur général des Douanes et Droits indirects	Direction générale des Douanes et Droits indirects, Ministère des Finances du Budget et du Portefeuille Public	Département d'un Ministère
Corée (Republique de)	Seong HA	Director General	Customs and Tariff Bureau, Ministry of Strategy and Finance	Département d'un Ministère
Costa Rica	Gerardo BOLAÑOS ALVARADO	Director General of Customs	Directorate General of Customs, Ministry of Finance	Département d'un Ministère
Cote d'Ivoire	Issa COULIBALY	Directeur Général des Douanes	Direction générale des Douanes, Ministère de l'Economie et des finances	Département d'un Ministère
Croatie	Zlatko GRABAR	Director General of Customs	Customs Directorate, Ministry of Finance	Département d'un Ministère
Cuba	Pedro Miguel PÉREZ BETANCOURT	Chief of the General Customs	General Customs of the Republic of Cuba	Administration des douanes

Adresse du site Web des douanes	Effectifs de la douane (environ)[a]	Nom du Système automatisé de dédouanement	Année d'adhésion à l'OMD	Instrument clé de l'OMD		
				SH[s]	CKR[t]	SAFE[u]
www.mof.gov.bt	218	BACS (Bhutan Automated Customs System)	2002	●		●
www.aduana.gob.bo	1.018	SYDONIA++	1997	●		●
www.uino.gov.ba	1.311	SYDONIA++	2008	●		●
www.burs.org.bw	522	SYDONIA++	1978	●	●	●
www.receita.fazenda.gov.br	4.410[b]	SISCOMEX (Foreign Trade Integrated System)	1981	●		●
www.customs.gov.bn	463	Brunei Darussalam E-Customs	1996			●
www.customs.bg	3.337	BICIS (Bulgarian Integrated Customs Information System)	1973	●	●	●
www.douanes.bf	1.590	SYDONIA++	1966	●		●
www.obr.bi	147	SYDONIA World	1964			●
www.customs.gov.kh	1.087	SYDONIA World	2001	●		●
douanescustoms-cm.net	3.000	SYDONIA++	1965	●		●
www.cbsa-asfc.gc.ca	13.000[r]	SSMAEC (Systeme de Soutien de la Mainlevee Acceleree des Expeditions Commerciales)	1971	●	●	●
www.alfandegas.cv	192	SYDONIA++	1992	●		●
www.aduana.cl	1.584	Entry system and Output System	1966	●		●
www.customs.gov.cn	57.000	H2010	1983	●	●	●
www.mof.gov.cy/ce	510	THESEAS (Customs and Excise Electronic Systems)	1967	●	●	●
www.dian.gov.co	1.189	SYGA y SALIDA DE MERCANCIAS	1993	●		●
www.douanes.km	531	SYDONIA++	1993	●		●
www.douanes.gouv.cg	2.670	SYDONIA++	1975	●		●
www.customs.go.kr	4.494	UNIPASS	1968	●	●	●
www.hacienda.go.cr	632	Tecnología de la Información para el Control Aduanero	2001	●		●
www.douanes.ci	2.748	SYDAM World	1963	●		●
www.carina.hr	3.015	NCTS (New Computerized Transit System)	1993	●	●	●
www.aduana.co.cu	3.548		1988	●	●	●

Nom du pays	Nom du Chef de l'Administration des douanes	Titre du Chef de l'Administration des douanes	Dénomination de l'Administration des douanes	Type d'organisation
Curaçao	Julian LOPEZ RAMIREZ	Commissaire des douanes	Douane Curaçao	Customs Agency
Danemark	Jesper RØNNOW SIMONSEN	Director General Tax and Customs	SKAT	Administration des recettes fiscales
Djibouti	Abdi Houssein BIDID	Directeur général des Douanes et Droits indirects	Direction des Douanes et Droits indirects	Département d'un Ministère
Egypte	Fouad ELKHABATY	Commissioner of Customs	Egyptian Customs Authority	Administration des douanes
El Salvador	Deisy REYNOSA	Director General of Customs	Directorate General of Customs, Ministry of Finance	Département d'un Ministère
Emirats arabes unies	Khalid Ali AL BUSTANI	Acting Director General	Federal Customs Authority	Administration des douanes
Equateur	Xavier CARDENAS	Director General of Customs	National Customs Service of Ecuador	Administration des douanes
Erythrée	Yosief YEHDEGO	Director General of Customs	Customs Department, Ministry of Finance	Département d'un Ministère
Espagne	Pilar JURADO BORREGO	Director of the Department of Customs and Excise	Department of Customs and Excise, State Tax Administration Agency	Administration des recettes fiscales
Estonie	Marek HELM	Director General	Estonian Tax and Customs Board	Administration des recettes fiscales
Etats-Unis	Thomas S. WINKOWSKI	Commissioner of U.S. Customs and Border Protection	U.S. Customs and Border Protection	Border Protection Service
Ethiopie	Ato Melaku FANTA	Director General	Ethiopian Revenues and Customs Authority	Administration des recettes fiscales
Fidji	Jitoko TIKOLEVU	Comptroller of Customs / Chief Executive Officer Fiji Revenue and Customs Authority	Customs Division, Fiji Revenue & Customs Authority	Administration des recettes fiscales
Finlande	Antti HARTIKAINEN	Director General	Finnish Customs	Administration des douanes
France	Hélène CROCQUEVIEILLE	Directrice générale des douanes et droits indirects	Direction générale des douanes et des droits indirects, Ministère de l'Economie et des Finances	Département d'un Ministère
Gabon	Michel ONDINGA NGOUENGOUE	Directeur Général des Douanes et Droits Indirects	Direction Générale des Douanes et Droits Indirects, Ministère de l'Economie, de l'Emploi et du Développement Durable	Département d'un Ministère
Gambie	Yankuba DARBOE	Commissioner of Customs and Excise	Gambia Revenue Authority	Administration des recettes fiscales
Géorgie	Lasha KHUTSISHVILI	Director General of Georgia Revenue Service	LEPL Georgia Revenue Service	Administration des recettes fiscales
Ghana	Carl Setorwu MODEY	Commissioner of Customs Division	Customs Division, Ghana Revenue Authority	Administration des recettes fiscales
Grèce	Konstantinos NICHORITIS	Director General of Customs and Excise	Directorate General of Customs and Excise, Ministry of Finance	Département d'un Ministère
Guatemala	Filadelfo REYES Cáceres	Intendant of Customs	Intendancy of Customs, Superintendency of Tax Administration	Administration des recettes fiscales
Guinée	SANGARE Toumany	Directeur Général des Douanes	Direction générale des Douanes, Ministère Délégué au Budget	Département d'un Ministère
Guinée-Bissau	Jose Demba BUARO	Directeur Général des Douanes	Direction Générale des Douanes, Ministère des Finances	Département d'un Ministère
Guyana	Khurshid SATTAUR	Commissioner General	Customs and Trade Administration, Guyana Revenue Authority	Administration des recettes fiscales

Adresse du site Web des douanes	Effectifs de la douane (environ)[a]	Nom du Système automatisé de dédouanement	Année d'adhésion à l'OMD	Instrument clé de l'OMD		
				SH[s]	CKR[t]	SAFE[u]
n.d.	243		2001			●
www.skat.dk	522	Toldsystemet	1952	●	●	●
www.douanes.dj	353		2008			●
www.customs.gov.eg	15.053	CIS (Customs Information System)	1956	●	●	●
www.mh.gob.sv	308	SYDONIA++	2005			●
www.dxbcustoms.gov.ae	5.586		1979	●	●	●
www.aduana.gob.ec	1.780	ECUAPASS	1997	●		●
n.d.	n.d.		1995	●		
www.agenciatributaria.es	4.057[b]	EDI (Eletronic Data Interchange) System	1952	●	●	●
www.emta.ee	500	COMPLEX	1992	●	●	●
www.cbp.gov	61.995[r]	Automated Commercial System; Automated Commercial Environment; Automated Export System	1970	●	●	●
www.erca.gov.et	8.452[p]	SYDONIA++	1973	●		●
www.frca.org.fj	353	SYDONIA++	1997	●	●	●
www.tulli.fi	2.279	ITU (Integrated Clearance System)	1961	●	●	●
www.douane.gouv.fr	17.063	DELTA	1952	●	●	●
www.douanes.ga	936	SYDONIA++	1965	●	●	●
www.gra.gm	203	SYDONIA++	1987			●
www.rs.ge	1.826	SYDONIA World	1993	●		●
www.gra.gov.gh	2.249	GCMS (Ghana Customs Management System)	1968	●		●
www.gsis.gov.gr	2.239	ICIS-net	1952	●	●	●
www.sat.gob.gt	1.200	SAQB´E (Sistema desarrollado por el país)	1985			●
www.douanesguinee.gov.gn	2,379	SYDONIA++	1991	●		●
www.minfin-gov.bissau.net/dga	570	SYDONIA++	2010	●		●
www.revenuegy.org	210	TRIPS (Total Revenue Integrated Processing System)	1976			

Nom du pays	Nom du Chef de l'Administration des douanes	Titre du Chef de l'Administration des douanes	Dénomination de l'Administration des douanes	Type d'organisation
Haïti	Fresnel JEAN-BAPTISTE	Directeur général de l'Administration générale des douanes	Administration générale des Douanes	Administration des douanes
Honduras	Rosa María BORJAS	Deputy Director of Customs Revenue	Deputy Directorate of Customs Revenue, Executive Directorate of Revenue	Administration des recettes fiscales
Hong Kong, Chine	Wan-ching Clement CHEUNG	Commissioner of Customs and Excise	Customs and Excise Department	Administration des douanes
Hongrie	Mihály ARNOLD	Vice-President for Customs and Finance Guard	Customs and Finance Guard Branch, National Tax and Customs Administration	Administration des recettes fiscales
Inde	Praveen MAHAJAN	Chairperson	Central Board of Excise and Customs, Ministry of Finance	Département d'un Ministère
Indonésie	Agung KUSWANDONO	Director General of Customs and Excise	Customs and Excise Directorate General, Ministry of Finance	Département d'un Ministère
Iran (République islamique d')	Abbas MEMARNEJAD	President	Islamic Republic of Iran Customs Administration	Administration des douanes
Iraq	Munther Abdul Amir ASAD HAIDER	Director General of the General Commission of Customs	General Commission for Customs, Ministry of Finance	Département d'un Ministère
Irelande	Josephine FEEHILY	Chairman	Office of the Revenue Commissioners	Administration des recettes fiscales
Islande	Snorri OLSEN	Director General	Directorate of Customs	Administration des douanes
Israël	Doron ARBELY	Director General	Customs Directorate, Israel Tax Authority	Administration des recettes fiscales
Italie	Giuseppe PELEGGI	Director General of the Customs and Monopolies Agency	Customs and Monopolies Agency	Administration des douanes
Jamaïque	Richard REESE	Commissioner of Customs	Jamaica Customs Agency	Administration des douanes
Japon	Kazuhiko ISHIHARA	Acting Director General	Customs and Tariff Bureau, Ministry of Finance	Département d'un Ministère
Jordanie	Ghaleb Qasem AL SARAYRAH	Director General	Customs Department, Ministry of Finance	Département d'un Ministère
Kazakhstan	Mazhit YESSENBAYEV	Chairman	Customs Control Committee, Ministry of Finance	Administration des douanes
Kenya	Beatrice MEMO	Commissioner of Customs Services	Customs Services Department, Kenya Revenue Authority	Administration des recettes fiscales
Kirghizistan	Kubanychbek KULMATOV	Chairman of the State Customs Service	State Customs Service	Administration des douanes
Koweït	I.A. AL-GHANIM	Director General of Customs	General Administration of Customs	Département d'un Ministère
L'Ancienne République yougoslave de Macédoine	Vanco KARGOV	Director General of Customs Administration	Customs Administration, Ministry of Finance	Administration des douanes
Lesotho	Makali LEPHOLISA	Commissioner of Customs	Customs Division, Lesotho Revenue Authority	Administration des recettes fiscales
Lettonie	Talis KRAVALIS	Director of the National Customs Board	National Customs Board, State Revenue Service	Administration des recettes fiscales
Liban	Akram CHDID	Président	Conseil supérieur des Douanes libanaises	Département d'un Ministère
Liberia	Dixon W. SEBOE	Commissioner of Customs	Bureau of Customs and Excise, Revenue Department, Ministry of Finance	Département d'un Ministère

Adresse du site Web des douanes	Effectifs de la douane (environ)[a]	Nom du Système automatisé de dédouanement	Année d'adhésion à l'OMD	Instrument clé de l'OMD		
				SH[s]	CKR[t]	SAFE[u]
www.douane.gouv.ht	1.472	SYDONIA World	1958	●		●
www.dei.gob.hn	723	SARAH (Sistema Aduanero Automatizado de Rentas Aduaneras de Honduras)	2005			●
www.customs.gov.hk	5.643	GETS (Government Electronic Trading Services)	1987			●
www.nav.gov.hu	5.891	AIS HU (Automated Import System Hungary); AES HU (Automated Export System Hungary)	1968	●	●	●
www.cbec.gov.in	70.000	ICES (Indian Customs EDI System)	1971	●	●	●
www.beacukai.go.id	10.681	CEISA (Customs-Excise Information System and Automation)	1957	●		●
www.irica.ir	8.100	SYDONIA World	1959	●	●	●
www.iraqcustoms.org	3.051		1990			●
www.revenue.ie	485	AEP (Automated Entry Processing)	1952	●	●	●
www.tollur.is	238	Tollakerfið (Customs IT System)	1971	●		●
www.mof.gov.il/customs/eng/	900	Customs Foreign Trade System	1958	●		●
www.agenziadogane.it	9.211	AIDA (Integrated Automation Customs Excises)	1952	●	●	●
www.jacustoms.gov.jm	1.220	CASE II (Customs Automated SErvices)	1963			●
www.customs.go.jp	8.928	NACCS (Nippon Automated Cargo and Port Consolidated System)	1964	●	●	●
www.customs.gov.jo	3.185	SYDONIA World	1964	●	●	●
www.customs.kz	5.620	Customs Automated Information System	1992	●	●	●
www.kra.go.ke	1.456	SIMBA 2005	1965	●	●	●
www.customs.gov.kg	1.275	Bajy (Single Automated Information System)	2000	●		●
www.customs.gov.kw	3.000		1993	●		●
www.customs.gov.mk	1.160	SYDONIA++	1994	●	●	●
www.lra.org.ls/Customs.php	233		1978	●	●	●
www.vid.gov.lv	1.066	SYDONIA++; Export Control System	1992	●	●	●
www.customs.gov.lb	2.400		1960	●		●
www.mofrevenue.gov.lr	325	SYDONIA World	1975	●		●

Nom du pays	Nom du Chef de l'Administration des douanes	Titre du Chef de l'Administration des douanes	Dénomination de l'Administration des douanes	Type d'organisation
Libye	Salem K. EZABI	Director General of Customs	Customs Administration	Département d'un Ministère
Lituanie	Antanas SIPAVICIUS	Director General of the Customs Department	Customs Department, Ministry of Finance	Département d'un Ministère
Luxembourg	Alain BELLOT	Directeur des Douanes et Accises	Administration des Douanes et des Accises, Ministère des Finances	Département d'un Ministère
Macau, Chine	CHOI Lai Hang	Director General	Macao Customs Service	Administration des douanes
Madagascar	VOLA-RAZAFINDRAMIANDRA Ramiandrasoa	Directeur Général des Douanes	Direction Générale des Douanes, Ministère des Finances et du Budget	Département d'un Ministère
Malaisie	Dato' Sri Khazali bin AHMAD	Director General of Customs	Royal Malaysian Customs Department, Ministry of Finance	Département d'un Ministère
Malawi	Agnes KATSONGA-PHIRI	Commissioner of Customs and Excise Imports	Customs and Excise Division, Malawi Revenue Authority	Administration des recettes fiscales
Maldives	Mohamed ASWAN	Commissioner General of Customs	Maldives Customs Service	Administration des douanes
Mali	Moumouni DEMBELE	Directeur général des Douanes	Direction générale des Douanes	Département d'un Ministère
Malte	Joseph P. BRINCAT	Director General of Customs	Customs Department, Ministry for Finance	Département d'un Ministère
Maroc	Zouhair CHORFI	Directeur Général de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects	Administration des Douanes et Impôts indirects, Ministère de l'Economie et des Finances	Département d'un Ministère
Maurice	Sudhamo LAL	Director-General	Customs Department, Mauritius Revenue Authority	Administration des recettes fiscales
Mauritanie	Dah OULD HAMADY OULD EL MAMY	Directeur Général des Douanes	Direction générale des Douanes, Ministère des Finances	Département d'un Ministère
Mexique	Alejandro CHACÓN	Customs General Administrator	Customs General Administration, Tax Administration Service	Administration des recettes fiscales
Moldavie	Tudor BALITCHI	Director General of Customs Service	Customs Service, Ministry of Finance	Département d'un Ministère
Mongolie	GANBAT Osor	Director General of Customs	Customs General Administration	Administration des douanes
Monténégro	Vladan JOKOVIC	Director General of Customs	Customs Administration	Administration des douanes
Mozambique	Guilherme MAMBO	Director General of Customs	General Directorate of Customs, Mozambique Revenue Authority	Administration des recettes fiscales
Namibie	Bevan Sililo SIMATAA	Commissioner of Customs and Excise	Directorate of Customs and Excise, Ministry of Finance	Département d'un Ministère
Népal	Mukti Narayan PAUDEL	Director General of Customs	Department of Customs, Ministry of Finance	Département d'un Ministère
Nicaragua	Eddy MEDRANO	Director General of Customs	Directorate General of Customs	Administration des douanes
Niger	Mahamadou MADI MAYAKI	Directeur général des Douanes	Direction générale des Douanes, Ministère de l'Economie	Département d'un Ministère
Nigeria	Dikko Inde ABDULLAHI	Comptroller General of Customs	Nigeria Customs Service	Administration des douanes
Norvège	Bjørn RØSE	Director General	Norwegian Directorate of Customs and Excise	Administration des douanes

Adresse du site Web des douanes	Effectifs de la douane (environ)[a]	Nom du Système automatisé de dédouanement	Année d'adhésion à l'OMD	Instrument clé de l'OMD		
				SH[s]	CKR[t]	SAFE[u]
www.customs.ly	6.000		1983	●		●
www.cust.lt	2.341	MDAS (Customs Declaration Processing System); NTKS (National Transit Control System)	1992	●	●	●
www.etat.lu/DO	463	PLDA (Paperless douanes et accises)	1953	●	●	●
www.customs.gov.mo	1.075	Electronic Data Interchange Clearance System	1993			●
www.douanes.gov.mg	1.182	SYDONIA++	1964	●	●	●
www.customs.gov.my	12.376	Customs Information System	1964	●	●	●
www.mra.mw	354	SYDONIA++	1966	●		●
www.customs.gov.mv	698	SYDONIA++; e-customs Portal	1995	●		●
douanes.gouv.ml	1.943		1987	●	●	●
www.maltacustoms.gov.mt	390[b]	Customs Electronic System	1968	●	●	●
www.douane.gov.ma	4.617	BADR (Base automatisée de dédouanement en réseau)	1968	●	●	●
www.mra.mu	604	CMS II (Customs Management System II)	1973	●	●	●
n.d.	800	SYDONIA++	1979	●		●
www.aduanas.gob.mx	7.496	SAAI (Sistema Aduanero Automatizado Integral)	1988	●		●
www.customs.gov.md	1.645	SYDONIA World	1994	●		●
www.ecustoms.mn	1.427	CAIS (Customs Automated Information System)	1991	●	●	●
www.upravacarina.gov.me/en/administration	543	CIS (Customs Information System)	2006	●	●	●
www.at.gov.mz	2.271	Single Window System	1987	●	●	●
www.mof.na	466	SYDONIA++	1992	●	●	●
www.customs.gov.np	1.272	SYDONIA++	1985	●		●
www.dga.gob.ni	1.193	SYDONIA World	1998			●
n.a.	1.064		1981	●		●
www.customs.gov.ng	20.800	SYDONIA++; NICIS (Nigeria Integrated Customs Information System)	1963	●	●	●
www.toll.no	1,945	TVINN	1952	●	●	●

Nom du pays	Nom du Chef de l'Administration des douanes	Titre du Chef de l'Administration des douanes	Dénomination de l'Administration des douanes	Type d'organisation
Nouvelle-Zélande	Carolyn TREMAIN	Comptroller of Customs and Chief Executive of the Customs Service	New Zealand Customs Service	Administration des douanes
Oman	ISSA SAED AL Kiyumi	Director General of Customs	Directorate General of Customs, Royal Oman Police	Departement d'un Ministere
Ouganda	Richard KAMAJUGO	Commissioner Customs Department	Customs Department, Uganda Revenue Authority	Administration des recettes fiscales
Ouzbékistan	Zohid DUSANOV	Chairman	State Customs Committee	Administration des douanes
Pakistan	Mohammad RIAZ	Member (Customs)	Pakistan Customs Service, Federal Board of Revenue	Administration des recettes fiscales
Panama	Virna C. Luque Ferro	Director General of Customs	National Customs Authority	Administration des douanes
Papouasie-Nouvelle-Guinée	Gary JUFFA	Commissioner of Customs	Customs Service	Administration des recettes fiscales
Paraguay	Rocío VALLEJO	National Director of Customs	National Directorate of Customs	Administration des douanes
Pays-Bas	Angelique BERG	Director General for Tax and Customs Policy and Legislation	Netherlands Tax and Customs Administration, Ministry of Finance	Département d'un Ministère
Pérou	Tania QUISPE	National Superintendent	National Superintendency of Customs and Tax Administration	Administration des recettes fiscales
Philippines	Rozzano Rufino B. BIAZON	Commissioner	Bureau of Customs, Department of Finance	Département d'un Ministère
Pologne	Jacek KAPICA	Director General of Customs	Customs Service, Ministry of Finance	Département d'un Ministère
Portugal	José António AZEVEDO PEREIRA	Director General of Tax and Customs	Tax and Customs Administration	Administration des recettes fiscales
Qatar	Ahmad Bin Ali AL MOHANNADI	Director General	General Directorate of Customs, Ministry of Economy and Finance	Administration des douanes
République arabe syrienne	Majdi ELHIKMIE	Director General	Directorate General of Customs	Département d'un Ministère
Republique centrafricaine	Rémy YAKORO	Directeur général des Douanes et Droits indirects	Direction générale des Douanes et Droits indirects	Département d'un Ministère
Republique démocratique du Congo	Déo RUGWIZA MAGERA	Directeur Général des Douanes et Accises	Direction Generale des Douanes et Accises	Administration des douanes
Republique démocratique populaire du Laos	Athsaphangthong SIPANDONE	Director General of Customs	Department of Customs, Ministry of Finance	Département d'un Ministère
Republique dominicaine	Juan FERNANDO Fernandez	Director General of Customs	Directorate General of Customs	Administration des douanes
Republique tchèque	Pavel NOVOTNY	Director General	Customs Administration of the Czech Republic	Administration des douanes
Roumanie	Dorel FRONEA	Vice President of National Agency for Fiscal Administraton, Head of the National Customs Authority	National Customs Authority, National Agency for Fiscal Administration	Administration des douanes
Royaume-Uni	William WILLIAMSON	Director, Customs	H.M. Revenue and Customs	Administration des recettes fiscales
Russie (Fédération de)	Andrei BELIANINOV	Head of the Federal Customs Service	Federal Customs Service	Administration des douanes
Rwanda	Richard TUSABE	Commissioner for Customs Services	Customs Department, Rwanda Revenue Authority	Administration des recettes fiscales

Adresse du site Web des douanes	Effectifs de la douane (environ)[a]	Nom du Système automatisé de dédouanement	Année d'adhésion à l'OMD	Instrument clé de l'OMD		
				SH[s]	CKR[t]	SAFE[u]
www.customs.govt.nz	1.200	CusMod	1963	●	●	●
www.customs.gov.om	1.417	Mirsal	2000			●
www.ura.go.ug	827	SYDONIA++	1964	●	●	●
www.customs.uz	4.000	ASTD CCD (Automated data processing of customs declarations)	1992	●		●
www.fbr.gov.pk	8.002	WeBOC (Web Based One Customs)	1955	●	●	●
www.aduanas.gob.pa	1.577	SIGA (Integrated Customs Management System)	1996	●		●
www.customs.gov.pg	280		2002			●
www.aduana.gov.py	1.233	SOFIA	1969	●		●
www.douane.nl	4.598	SAGITTA	1953	●	●	●
www.sunat.gob.pe	3,042	SIGAD (Integrated Customs Management System)	1970	●		●
www.customs.gov.ph	3.900		1980	●	●	●
www.mf.gov.pl	15.549	ECS; Celina; NCTS	1974	●	●	●
portaldasfinancas.gov.pt	1.387	STADA	1953	●	●	●
www.customs.gov.qa	1.898	Single Window	1992	●	●	●
www.customs.gov.sy	4.611		1959	●		●
www.douane-rca.org	463	SYDONIA++	1986	●		●
www.douanesrdc.com	5.783	SYDONIA World	1972	●	●	●
customs.gov.la	969	SYDONIA World	1993			●
www.aduanas.gob.do	4.796	SIGA (Integrated Customs Management System)	2004	●	●	●
www.celnisprava.cz	5.634	AIS (Automated Import System); ECS (Export Control System)	1993	●	●	●
www.customs.ro	3.045	ECS; NCTS; RCDPS	1969	●	●	●
www.hmrc.gov.uk	64.483[p]	CHIEF (Customs Handling of Imports and Exports Freight)	1952	●	●	●
www.customs.ru	59.690	AIS; AS; CPS	1991	●	●	●
www.rra.gov.rw	253	SYDONIA World	1964	●	●	●

Nom du pays	Nom du Chef de l'Administration des douanes	Titre du Chef de l'Administration des douanes	Dénomination de l'Administration des douanes	Type d'organisation
Saint Lucie	Herman ST. HELEN	Comptroller of Customs and Excise	Customs and Excise Department, Ministry of Finance	Département d'un Ministère
Samoa	Pitolau Lusia SEFO-LEAU	Chief Executive Officer	Customs Service, Ministry for Revenue	Département d'un Ministère
Sao Tomé-et-Principe	Ilza AMADO VAZ	Director General of Customs	Directorate General of Customs, Ministry of Planning and Finance	Ministry Department
Sénégal	Mouhamadou Makhtar CISSE	Directeur Général des Douanes	Direction Générale des Douanes, Ministère de l'Economie et des Finances	Département d'un Ministère
Serbie	Tihomir BOGICEVIC	Director General	Customs Administration	Administration des douanes
Seychelles	Jennifer MOREL	Revenue Commissioner	Customs Division, Seychelles Revenue Commission	Administration des recettes fiscales
Sierra Leone	Santos KAMARA	Commissioner of Customs and Excise Department	Customs and Excise Department, National Revenue Authority	Administration des recettes fiscales
Singapour	FONG Yong Kian	Director General	Singapore Customs	Administration des douanes
Slovaquie	Frantisek IMRECZE	President	Financial Administration of Slovak Republic	Administration des recettes fiscales
Slovénie	Rajko SKUBIC	Director General	Customs Administration of the Republic of Slovenia	Administration des douanes
Soudan	Seif Eldin Omer SULEIMAN	Director General of Customs	Sudan Customs General Administration	Administration des douanes
Sri Lanka	Jagath P. WIJEWEERA	Director General of Customs	Customs Department, Ministry of Finance	Département d'un Ministère
Suède	Therese MATTSSON	Director General of Customs	Swedish Customs	Administration des douanes
Sud-Soudan	Frederick Lokule LOKU	Director General	South Sudan Customs Service, Ministry of Finance and Economic Planning	Administration des douanes
Suisse	Rudolf DIETRICH	Directeur général des douanes	Administration federale des douanes, Departement federal des finances	Departement d'un Ministere
Swaziland	I.V. MAZORODZE	Commissioner of Customs and Excise	Swaziland Revenue Authority	Administration des recettes fiscales
Tadjikistan	Gurez ZARIPOV	Head of the Customs Service	Customs Service	Administration des douanes
Tanzanie	Tiagi M. KABISI	Commissioner of Customs and Excise	Customs Department, Tanzania Revenue Authority	Administration des recettes fiscales
Tchad	SALEH DEBY	Directeur général des Douanes et Droits indirects	Direction générale des Douanes et Droits indirects	Département d'un Ministère
Thaïlande	Benja LOUICHAREON	Director-General of Customs	Customs Department, Ministry of Finance	Département d'un Ministère
Timor-Leste	Brigida Suzana Esteves DA SILVA	Director General of Customs	Directorate General of Custom, Ministry of Finance	Département d'un Ministère
Togo	Kodjo Sévon-Tépé ADEDZE	Directeur Général des Douanes	Direction Générale des Douanes, Ministère de l'Economie et des Finances	Département d'un Ministère
Tonga	Irma Daphney STONE	Chief Executive Officer	Customs Division, Ministry of Revenue	Département d'un Ministère
Trinité-et-Tobago	Fitzroy A. JOHN	Comptroller of Customs and Excise	Customs and Excise Division, Ministry of Finance and the Economy	Département d'un Ministère

Adresse du site Web des douanes	Effectifs de la douane (environ)[a]	Nom du Système automatisé de dédouanement	Année d'adhésion à l'OMD	Instrument clé de l'OMD		
				SH[s]	CKR[t]	SAFE[u]
www.customs.gov.lc	260		2005			●
www.revenue.gov.ws	104	SYDONIA++	2001			●
www.alfandegas.st	51	SYDONIA World	2009			
www.douanes.sn	1.079	GAINDE (Gestion automatisée des Informations douanières et des échanges)	1976	●	●	●
www.carina.rs	2.397	ISCS	2001	●	●	●
www.src.gov.sc	135	SYDONIA++	2000			●
www.nra.gov.sl/nra/	211		1975			●
www.customs.gov.sg	889	TradeNet	1975	●		●
www.financnasprava.sk	2.935	ISST (Integrated System for Tariff Administration)	1993	●	●	●
www.carina.gov.si	1.588	SICIS (Slovenian Customs Information System)	1992	●	●	●
www.customs.gov.sd	8.718	SYDONIA World	1960	●	●	●
www.customs.gov.lk	2.212	SYDONIA World	1967	●	●	●
www.tullverket.se	2.200[b]	TDS (Tulldatasystem)	1952	●	●	●
n.d.	1.275		2013			
www.ezv.admin.ch	4.367[r]	E-DEC	1952	●	●	
www.sra.org.sz	254	SYDONIA++	1981	●	●	●
www.customs.tj	1.108	ЕАИС (Единая автоматизированная информационная система)	1997	●		●
www.tra.go.tz	1.330	SYDONIA++	1964	●		●
n.d.	2.796		2005	●		●
www.customs.go.th	5.851	TCES (Thai Customs Electronic System)	1972	●		●
www.mof.gov.tl/customs	240	SYDONIA++	2003			
www.douanes.tg	827	SYDONIA++	1990	●		●
www.revenue.gov.to	60	CMS (Customs Management System)	2005			●
www.customs.gov.tt	537	SYDONIA World	1973			●

Nom du pays	Nom du Chef de l'Administration des douanes	Titre du Chef de l'Administration des douanes	Dénomination de l'Administration des douanes	Type d'organisation
Tunisie	Mohamed MEDDEB	Directeur Général des Douanes	Direction générale des Douanes, Ministère des Finances	Département d'un Ministère
Turkménistan	Muhammat BERDYEV	Chairman	State Customs Service	Administration des douanes
Turquie	Ziya ALTUNYALDIZ	Undersecretary	Ministry of Customs and Trade	Département d'un Ministère
Ukraine	Oleksandr DOROHOVSKII	Director of Customs Department	Customs Department, Ministry of Revenue and Duties	Département d'un Ministère
Union du Myanmar (République de l')	Htun THEIN	Director General of Customs Administration	Myanmar Customs Department, Ministry of Finance and Revenue	Département d'un Ministère
Uruguay	Enrique CANON	Director General of Customs	National Customs Bureau, Ministry of Economy and Finance	Departement d'un Ministere
Vanuatu	Ben Wotu LEESHI	Director	Department of Customs and Inland Revenue, Ministry of Finance and Economic Management	Département d'un Ministère
Venezuela	César AUGUSTO Febres	National Superintendent of Customs	National Customs Office of National Integrated Customs and Tax Administration	Administration des recettes fiscales
Vietnam	NGUYEN Ngoc Tuc	Director General of Customs	General Department of Vietnam Customs, Ministry of Finance	Département d'un Ministère
Yemen	Mohamed Mansour REINS	Director of Customs Administration	Yemen Customs Authority	Administration des douanes
Zambie	Dingani C. BANDA	Commissioner of Customs Services	Customs Services Division, Zambia Revenue Authority	Administration des recettes fiscales
Zimbabwe	Happias KUZVINZWA	Commissioner of Customs and Excise	Zimbabwe Revenue Authority	Administration des recettes fiscales

Adresse du site Web des douanes	Effectifs de la douane (environ)[a]	Nom du Système automatisé de dédouanement	Année d'adhésion à l'OMD	Instrument clé de l'OMD		
				SH[s]	CKR[t]	SAFE[u]
www.douane.gov.tn	6.514	SINDA (Automated Customs Information System)	1966	●		●
customs.gov.tm	n.d.		1993			
www.gtb.gov.tr	11.540	BİLGE	1952	●	●	●
www.customs.gov.ua	15.411	ASTO (Automatized Customs Clearance System of Ukraine, Inspector - 2006)	1992	●	●	●
www.myanmarcustoms.gov.mm	1.727	e-Customs System	1991	●		●
www.aduanas.gub.uy	1.067	Sistema LUCIA	1977	●		●
customsinlandrevenue.gov.vu	34	SYDONIA++	2009			
www.seniat.gov.ve	2.867	SYDONIA++	1996	●		
www.customs.gov.vn	8.960	E-Customs Data Processing System	1993	●	●	●
www.customs.gov.ye	2.143	SYDONIA++	1993	●		●
www.zra.org.zm	435	SYDONIA++	1978	●	●	●
www.zimra.co.zw	1.150	SYDONIA World	1981	●	●	●

Bas de page

a Le chiffre figurant dans la colonne ou la cellule fait référence à l'année civile ou à l'exercice financier 2012, sauf indication contraire.
b Le chiffre figurant dans la colonne ou la cellule fait référence à l'année civile ou à l'exercice financier 2011.
h Source Membre de l'OMD, sauf indication contraire.
p Nombre total de fonctionnaires de l'Autorité fiscale, y compris la douane.
r Comprend le nombre de fonctionnaires au Service de la protection des frontières.
s Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises.
t Convention de Kyoto révisée.
u Cadre de normes visant à sécuriser et à faciliter le commerce mondial.

Notes explicatives

Si le Membre est un département, bureau ou division au sein d'un ministère, comme le ministère des Finances ou le ministère de l'Intérieur, le type d'organisation est indiqué comme « Département ministère ».
Si le Membre est un ministère autonome ou un comité ou un organisme indépendant, même s'il est affilié à un ministère, le type d'organisation est indiqué comme « Agence des douanes ».
Si le Membre fait partie d'une agence à laquelle les autorités douanières et fiscales sont intégrées, le type d'organisation est indiqué comme « Revenue Authority ».
Si le Membre assure des services relatifs à l'immigration, comme la vérification des visas aux frontières, en plus de l'activité douanes, le type d'organisation est indiqué comme « Service de la protection des frontières ».

2. Information Revenus

%

Nom du pays	Moyenne tarif simple[b.m]	Moyenne tarif pondéré[c.m]	Customs duties in tax revenue[a.h]	Recettes perçues par la douane dans les recettes fiscales[a.h]	Les droits de douane	Impôts généraux sur la consommation	Taxes spéciales à la consommation	Taxes sur l'exportation
Afghanistan (République islamique d')	5,6[e.h]	7,6[a.h]	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Afrique du Sud	7,7[a.h]	5,0[a.h]	4,6	18,3	25,1	74,7	0,0	0,0
Albanie	5,0	5,0	n.d.	n.d.	4,5	67,7	18,1	4,3
Algérie	12,3[a.h]	8,0[a.h]	8,8	20,7	42,4	56,0	1,6	0,0
Allemagne	5,3	2,8	1,5	41,3	3,5	34,3	62,2	0,0
Andorre	n.d.	n.d.	44,8	89,0	50,3	26,0	23,7	0,0
Angola	7,3[c]	n.d.	3,7	81,3	4,6	46,4	49,0	0,0
Arabie Saoudite	5,3[a.h]	5,5[a.h]	n.d.	n.d.	100	0,0	0,0	0,7
Argentine	13,6	13,2	15,4	29,5	52,2	39,8	0,9	41,2
Arménie	5,0[a.h]	2,5[a.h]	5,7	42,6	13,5	72,7	24,5	0,0
Australie	2,8	5,2	9,7	14,5	67,2	29,8	0,3	0,0
Autriche	5,3	2,8	0,3	7,7	3,4	4,8	91,9	0,0
Azerbaïdjan	9,4[a.h]	5,7[a.h]	1,3	7,0	19,1	73,1	6,4	1,5
Bahamas	36,2[a.h]	35,3[a.h]	48,5	56,8	83,5	0,0	0,0	1,9
Bahreïn	5,1	5,8	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Bangladesh	9.0[a.h]	7.2[a.h]	14,4	57,1	25,3	26,1	6,9	0,1
Barbade	10,7	14,7	8,0	56,4	14,3	65,8	19,8	0,6
Belarus	n.d.	7,5[a.h]	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Belgique	5,3	2,8	2,2	11,6	18,8	13,6	61,1	0,0
Belize	11,0	15,5	n.d.	n.d.	55,5	55,6	8,9	0,1
Bénin	14,0[a.h]	23,0[a.h]	15,6	53,2	29,3	46,0	20,2	0,3
Bermudes	17,4[a.h]	15,9[a.h]	26,2	26,2	100	0,0	0,0	0,0
Bhoutan	20,0[a.h]	23,0[a.h]	2,6	22,3	11,7	73,2	0,0	0,0
Bolivie	11,2	8,7	5,0	23,9	20,9	73,5	5,5	0,0

%

Nom du pays	Moyenne tarif simple[b.m]	Moyenne tarif pondéré[c.m]	Customs duties in tax revenue[a.h]	Recettes perçues par la douane dans les recettes fiscales[a.h]	Les droits de douane	Impôts généraux sur la consommation	Taxes spéciales à la consommation	Taxes sur l'exportation
Bosnie et Herzégovine	6,5[a.h]	8,2[a.h]	5,2	66,7	7,8	65,4	22,2	0,0
Botswana	7,7[a.h]	n.d.	0,9	14,1	6,6	85,6	5,7	0,0
Brésil	13,7	10,2	6,8	10,6	64,7	33,2	0,8	0,1
Brunei Darussalam	2,5	2,3[d]	n.d.	n.d.	34,6	0,0	65,4	0,0
Bulgarie	5,3	2,8	0,9	48,8	1,8	45,8	0,2	0,0
Burkina Faso	11,9	10,5	13,1	49,1	26,8	51,4	15,3	0,1
Burundi	12,5	13,9	6,1	41,0	15,0	60,8	16,2	0,0
Cambodge	10,9	9,5	17,3	61,5	28,1	39,7	25,0	2,3
Cameroun	19,5[a.h]	12,5[a.h]	10,0	21,3	47,2	46,1	2,5	1,1
Canada	4,5[a.h]	3,3[a.h]	1,8	11,5	15,4	79,1	5,5	0,0
Cape-Vert	10,2	11,2	18,7	45,8	40,8	48,2	11,0	0,0
Chili	6,0	0,9[a.h]	1,3	31,6	4,3	88,2	7,6	0,0
Chine	9,8[a.h]	3,1[a.h]	5,0	31,3	15,8	84,2	0,0	0,7
Chypre	5,3	2,8	0,3	29,3	1,1	18,6	25,4	0,0
Colombie	8,4	7,9	4,0	17,2	23,2	76,5	0,3	0,0
Comores	11,3	n.d.	12,9	63,9	20,2	9,3	70,5	0,0
Congo (Republique du)	17,8	n.d.	17,5	34,1	51,2	37,3	9,0	4,2
Corée (Republique de)	12,6[a.h]	7,4[a.h]	4,8	32,5	14,9	75,0	4,8	0,0
Costa Rica	6,0[a.h]	4,4[a.h]	4,4	34,6	12,7	52,2	35,0	0,4
Cote d'Ivoire	34,4[a.h]	n.d.	10,9	41,1	26,4	42,8	7,4	23,4
Croatie	4,8[a.h]	4,5[a.h]	2,7	62,5	4,3	67,9	6,5	0,0
Cuba	10,7	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Curaçao	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Danemark	5,3	2,8	0,4	0,4	100	0,0	0,0	0,0

%

Nom du pays	Moyenne tarif simple[b.m]	Moyenne tarif pondéré[c.m]	Customs duties in tax revenue[a.h]	Recettes perçues par la douane dans les recettes fiscales[a.h]	Les droits de douane	Impôts généraux sur la consommation	Taxes spéciales à la consommation	Taxes sur l'exportation
Djibouti	21,0	17,7	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Egypte	15,3[a.h]	9,3	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
El Salvador	5,9	6,9	n.d.	n.d.	13,5	81,7	4,8	0,0
Emirats arabes unies	4,9	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Equateur[b]	10,1	6,8	6,1	17,7	34,6	60,2	5,2	0,0
Erythrée	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Espagne[b]	5,3	2,8	0,9	6,4	14,4	84,8	0,4	0,0
Estonie	5,3	2,8	1,9	19,8	9,8	80,5	9,7	0,0
Etats-Unis	3,0[a.h]	1,3[a.h]	1,2	1,6	78,6	0,0	8,0	0,0
Ethiopie	17,3	10,4	15,2	41,8	36,3	39,0	3,6	0,0
Fidji	12,0	13,9	15,3	54,3	28,2	46,4	13,7	0,8
Finlande[b]	5,3	2,8	0,5	26,0	1,7	29,4	68,1	0,0
France	5,3	2,8	0,6	18,8	2,9	16,1	21,9	0,0
Gabon	21,7[a.h]	39,7[a.h]	16,4	35,7	46,0	47,1	6,3	2,9
Gambie	14,1	12,9	18,0	48,6	37,1	42,5	10,3	0,0
Géorgie	1,1	2,2	1,4	19,4	7,0	57,8	34,9	0,0
Ghana	13,0[c]	10,1	16,9	39,9	42,4	46,2	11,4	0,0
Grèce	5,3	2,8	0,4	29,7	1,2	10,6	1,3	0,0
Guatemala	5,5	6,2	5,5	45,6	12,1	71,4	16,4	0,0
Guinée	11,8[c]	11,8[d]	17,7	39,9	44,4	54,8	0,8	10,7
Guinée-Bissau	11,9	n.d.	17,6	47,5	37,1	40,6	11,4	0,0
Guyana	11,0	10,0	8,9	62,6	14,2	34,0	27,4	0,0
Haïti	4,8[a.h]	8,4[a.h]	15,1	56,0	27,0	38,6	34,4	0,0
Honduras	5,6	7,3	5,4	26,6	20,4	71,8	6,3	0,0
Hong Kong, Chine	0,0	0,0	0,0	3,1	0,0	0,0	100	0,0
Hongrie	5,3	2,8	0,1	14,6	0,7	14,9	67,7	0,0

%

Nom du pays	Moyenne tarif simple[b.m]	Moyenne tarif pondéré[c.m]	Customs duties in tax revenue[a.h]	Recettes perçues par la douane dans les recettes fiscales[a.h]	Les droits de douane	Impôts généraux sur la consommation	Taxes spéciales à la consommation	Taxes sur l'exportation
Inde	10,9[a.h]	n.d.	16,4	43,7	37,4	0,0	0,0	1,7
Indonésie	7,0	4,1	5,1	33,3	15,2	51,0	0,0	6,5
Iran (République islamique d')	4,0	4,1	1,0	26,0	3,9	51,4	22,0	0,0
Iraq	14,2[a.h]	n.d.	0,03	17,3	0,2	0,0	99,8	0,0
Irelande	5,3	2,8	0,7	14,6	4,8	22,3	65,0	0,0
Islande	4,1[a.h]	1,2[a.h]	1,6	43,1	3,7	69,8	24,1	0,0
Israël	5,2[h]	4,0[h]	1,4	27,6	5,1	68,5	26,4	0,0
Italie	5,3	2,8	0,4	3,4	10,9	88,7	0,3	0,0
Jamaïque	7,6	10,1	7,6	31,3	24,4	45,5	28,3	0,0
Japon[b]	6,9[h]	1,7[h]	1,9	12,5	15,5	62,4	21,7	0,0
Jordanie	2,1[a.h]	2,1[a.h]	9,0	39,3	23,0	44,8	28,0	0,2
Kazakhstan	9,6	9,4	24,2	38,3	63,2	34,6	0,5	37,5
Kenya	12,5	10,1	7,4	25,7	28,8	48,9	22,3	0,1
Kirghizistan	5,0[a.h]	5,6[a.h]	n.d.	n.d.	8,4	62,0	6,7	0,0
Koweït	4,7	4,5[d]	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
L'Ancienne République yougoslave de Macédoine	8,8[a.h]	1,3[a.h]	5,2	82,4	6,4	64,2	4,1	0,0
Lesotho	7,8[a.h]	n.d.	0,0	0,0	5,0	83,5	0,0	0,0
Lettonie	5,3	2,8	0,8	2,6	29,8	69,8	0,4	0,0
Liban	6,3[c]	7,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Liberia	11,2[a.h]	4,8[a.h]	23,5	43,0	54,6	28,0	13,0	2,4
Libye	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Lituanie	5,3	2,8	1,2	40,4	3,0	90,9	6,1	0,0
Luxembourg	5,3	2,8	0,2	15,2	1,0	0,8	97,7	0,0
Macau, Chine	0,0	0,0	0,0	1,4	0,0	0,0	100	0,0
Madagascar	12,3[a.h]	8,7[a.h]	10,0	46,3	21,7	49,8	28,5	0,0
Malaisie	5,7[a.h]	4,3	n.d.	n.d.	13,2	12,8	12,1	6,1

%

Nom du pays	Moyenne tarif simple[b.m]	Moyenne tarif pondéré[c.m]	Customs duties in tax revenue[a.h]	Recettes perçues par la douane dans les recettes fiscales[a.h]	Les droits de douane	Impôts généraux sur la consommation	Taxes spéciales à la consommation	Taxes sur l'exportation
Malawi	12,6[a.h]	6,6[a.h]	9,4	32,4	29,1	48,3	22,7	0,7
Maldives	11,5[a.h]	4,3	n.d.	n.d.	100	0,0	0,0	0,0
Mali	11,9	10,2	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Malte[b]	5,3	2,8	0,6	12,9	4,7	25,7	67,9	0,0
Maroc	14,3	13,1	4,6	40,1	11,4	59,4	28,9	0,4
Maurice	7,3[a.h]	3,2[a.h]	2,4	48,7	4,9	51,6	43,4	0,0
Mauritanie	31,0[a.h]	13,9[a.h]	10,4	47,4	21,9	50,1	7,5	21,7
Mexique	5,9[a.h]	0,6[a.h]	2,2	25,4	8,7	89,1	2,1	0,0
Moldavie	5,0[a.h]	3,0[a.h]	5,0	66,0	7,6	72,5	19,9	0,0
Mongolie	5,0	15,5	6,8	28,7	23,6	62,2	13,4	0,0
Monténégro	4,9	8,0	n.d.	n.d.	8,3	82,8	8,9	0,0
Mozambique	10,1	7,2	7,7	30,9	24,8	59,1	15,9	0,0
Namibie	7,7	n.d.	n.d.	n.d.	1,7	80,5	17,5	0,1
Népal	12,3	13,1	20,5	47,6	43,0	44,6	10,4	0,9
Nicaragua	5,6	5,4	4,1	34,1	11,9	71,8	16,3	0,0
Niger	11,9	11,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Nigeria	11,7	10,8	8,2	11,1	74,2	15,1	7,2	0,0
Norvège	7,8	3,0	0,4	26,1	1,4	57,4	41,3	0,0
Nouvelle-Zélande	2,0[a.h]	1,5[a.h]	3,7	21,3	17,4	64,2	0,0	0,0
Oman	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Ouganda	13,0[a.h]	4,0[a.h]	8,2	42,4	19,2	44,2	35,0	1,6
Ouzbékistan	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Pakistan	14,3[a.h]	9,4[a.h]	11,5	41,2	27,9	55,4	4,4	0,0
Panama	6,9	7,9	8,9	29,0	30,5	39,6	28,8	0,0

%

Nom du pays	Moyenne tarif simple[b.m]	Moyenne tarif pondéré[c.m]	Customs duties in tax revenue[a.h]	Recettes perçues par la douane dans les recettes fiscales[a.h]	Les droits de douane	Impôts généraux sur la consommation	Taxes spéciales à la consommation	Taxes sur l'exportation
Papouasie-Nouvelle-Guinée	5,1[c]	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Paraguay	4,6[a.h]	2,8[a.h]	11,8	51,2	23,0	48,7	24,0	0,0
Pays-Bas	5,3	2,8	1,8	11,1	16,0	4,0	80,1	0,0
Pérou	3,7	2,8	1,6	23,1	6,9	88,1	5,0	0,0
Philippines	6,1	5,6	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Pologne	5,3	2,8	0,7	32,6	2,1	30,6	64.1	0,0
Portugal	5,3	2,8	0,5	16,6	2,7	25,8	0,0	0,0
Qatar	5,0[a.h]	n.d.	n.d.	n.d.	100	n.d.	n.d.	n.d.
République arabe syrienne	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Republique centrafricaine	17,8	16,6	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Republique démocratique du Congo	11,2[a.h]	n.d.	13,1	42,1	31,1	40,2	2,6	0,5
Republique démocratique populaire du Laos	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	32,9	29,3	37,7	3,1
Republique dominicaine	10,2	12,4	5,9	20,4	28,8	65,2	5,2	0,3
Republique tchèque	5,3	2,8	1,1	85,5	1,3	70,1	5,4	0,0
Roumanie	5,3	2,8	0,4	5,1	7,2	77,7	14,7	0,0
Royaume-Uni	5,3	2,8	0,5	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Russie (Fédération de)	9,4	9,5	n.d.	n.d.	73,1	23,9	0,4	64,9
Rwanda	12,5	11,7	6,7	33,3	20,3	37,2	31,9	0,0
Saint Lucie	10,2	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Samoa	n.d.	n.d.	11,8	67,4	17,5	52,5	14,4	0,0
Sao Tomé-et-Principe	11,6[h]	n.d.	n.d.	n.d.	100	0,0	0,0	3,4
Sénégal	11,9	9,2	14,0	34,2	40,8	59,2	0,0	0,0
Serbie	8,7	2,6	4,4	42,6	10,3	72,7	16,8	0,0
Seychelles[b]	7,6	n.d.	10,3	39,8	25,9	25,1	24,7	0,0

%

Nom du pays	Moyenne tarif simple[b.m]	Moyenne tarif pondéré[c.m]	Customs duties in tax revenue[a.h]	Recettes perçues par la douane dans les recettes fiscales[a.h]	Les droits de douane	Impôts généraux sur la consommation	Taxes spéciales à la consommation	Taxes sur l'exportation
Sierra Leone	14,7[a.h]	n.d.	18,1	44,0	41,1	30,5	24,8	0,0
Singapour	0,0	0,0	0,0	17,3	0,1	71,3	28,2	0,0
Slovaquie	5,3	2,8	0,4	55,6	0,7	57,3	0,0	0,0
Slovénie	5,3	2,8	1,0	31,7	3,3	31,6	0,9	0,0
Soudan	20,1[a.h]	8,9[a.h]	36,6	70,7	51,8	32,3	16,0	0,0
Sri Lanka	10,2	9,3	6,9	43,3	16,0	22,4	49,1	0,6
Suède[b]	5,3	2,8	0,7	7,9	8,5	90,2	1,3	0,0
Suisse[b]	7,8	3,3	1,8	39,2	4,5	50,8	33,7	0,0
Swaziland	7,7[a.h]	5,0[a.h]	3,4	23,2	14,5	58,6	18,5	0,0
Tadjikistan	8,3[a.h]	2,5[a.h.]	5,8	37,5	15,4	79,2	5,0	0,0
Tanzanie	12,5	8,6	8,2	38,3	21,4	42,4	36,2	1,4
Tchad	17,8	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Thaïlande	11,5[a.h]	n.d	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Timor-Leste	2,5	6,0[a.h]	11,3	43,5	26,0	27,2	46,7	0,0
Togo	11,9	11,1	20,6	51,9	39,7	59,4	0,0	0,9
Tonga	11,7	5,1	27,5	57,5	47,7	39,0	13,2	0,0
Trinité-et-Tobago	8,7[a.h]	5,7[a.h]	5,4	17,4	30,9	59,0	0,0	0,0
Tunisie	16,0	14,4	n.d.	n.d.	15,4	59,7	20,4	2,0
Turkménistan	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Turquie	9,6	4,9	1,4	20,2	6,8	86,0	4,1	0,0
Ukraine	4,5	2,7	n.d.	n.d.	10,7	82,2	6,9	0,3
Union du Myanmar (République de l')	5,5[h]	n.d.	9,2	34,0	27,0	0,0	73,0	0,0
Uruguay	9,4[a.h]	7,9[a.h]	n.d.	n.d.	19,0	81,0	0,0	7,0
Vanuatu	11,1[h]	n.d.	20,4	62,1	32,9	43,4	21,1	0,0

%

Nom du pays	Moyenne tarif simple[b.m]	Moyenne tarif pondéré[c.m]	Customs duties in tax revenue[a.h]	Recettes perçues par la douane dans les recettes fiscales[a.h]	Les droits de douane	Impôts généraux sur la consommation	Taxes spéciales à la consommation	Taxes sur l'exportation
Venezuela	12,5	11,5	3,8	8,7	43,1	53,9	3,0	0,0
Vietnam	10,5	6,5[d]	n.d.	n.d.	30,6	63,6	5,6	8,8
Yemen	7,1	5,7	n.d.	n.d.	54,9	0,0	43,0	0,0
Zambie	13,4[a.h]	8,4[a.h]	9,8	44,7	21,9	54,3	16,9	0,0
Zimbabwe	15,9	15,4	6,9	36,4	19,0	42,7	33,5	0,0

Bas de page

a Le chiffre figurant dans la colonne ou la cellule fait référence à l'année civile ou à l'exercice financier 2012, sauf indication contraire.
b Le chiffre figurant dans la colonne ou la cellule fait référence à l'année civile ou à l'exercice financier 2011.
c Le chiffre figurant dans la colonne ou la cellule fait référence à l'année civile ou à l'exercice financier 2010.
d Le chiffre figurant dans la colonne ou la cellule fait référence à l'année civile ou à l'exercice financier 2009.
h Source Membre de l'OMD, sauf indication contraire.
m Source OMC.

Notes explicatives

La « moyenne tarif simple » fait référence à la moyenne simple des droits appliqués aux NPF aux importations.
La « moyenne tarif pondéré » fait référence aux moyennes du tarif NPF à six chiffres du SH pondérées avec les flux d'importation à six chiffres du SH.
La part des droits de douane dans les recettes fiscales a été calculée en divisant les droits de douane, tels que droits à l'importation et à l'exportation, par les recettes fiscales perçues.
La part des recettes perçues par la douane dans les recettes fiscales a été calculée en divisant les recettes fiscales perçues par la douane par les recettes fiscales perçues par les gouvenements.
La proportion des droits de douane dans les recettes fiscales des douanes a été calculée en divisant les droits de douane, tels que les droits de douane et taxes à l'exportation, par les recettes fiscales collectées par les douanes.
La part des impôts généraux sur la consommation, comme la TVA et la taxe de vente, des recettes fiscales des douanes a été calculée en divisant les impôts généraux sur la consommation par les recettes fiscales collectées par les douanes.
La part des taxes spéciales à la consommation, tels que les droits d'accise, des recettes fiscales des douanes a été calculée en divisant les taxes spéciales à la consommation par les recettes fiscales collectées par les douanes.
La part des taxes à l'exportation dans les recettes fiscales des douanes a été calculée en divisant la somme des droits à l'exportation et les taxes à l'exportation par les recettes fiscales collectées par les douanes.
Droits, pénalités et intérêts sont exclus des recettes fiscales collectées par les douanes.

Abréviations

BRLR	Bureau régional de liaison chargé du renseignement
BRRC	Bureau régional de renforcement des capacités
C&F	Contrôle et Facilitation
Cadre SAFE	Cadre de normes visant à sécuriser et à faciliter le commerce mondial
CAP	Contrôle a posteriori
CCD	Conseil de coopération douanière
CEN	Réseau douanier de lutte contre la fraude
CKR	Convention de Kyoto révisée
CRF	Centre régional de formation
DCE	Dossier sur la compétitivité économique
DR	Dossier recettes
DRC	Direction du Renforcement des capacités
GCF	Gestion coordonnée des frontières
GU	Guichet unique
OEA	Opérateur économique agréé
OMD	Organisation mondiale des douanes
QTC	Questions tarifaires et commerciales
SH	Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises
URS	Unité Recherche et Stratégies

Crédits photo

Photos de couverture (de gauche à droite): OMD; Lettonie douanes; Douanes néerlandaises; Slovénie douanes; OMD; OMD; OMD; OMD/David Plas; Nouvelle-Zélande douanes.
Page 2, 3, 5, 7, 8, 9, 11, 12: OMD.
Page 13: OMD; Pérou douanes; OMD.
Page 16: OMD.
Page 18 (de haut): Japon douanes; OMD/David Plas.
Page 19 (de haut): l'Autorité portuaire d'Anvers; OMD/David Plas.
Page 20 (de haut): Nouvelle-Zélande douanes; Serbie douanes.
Page 22: États-Unis douanes.
Page 23 (de haut): États-Unis douanes; Panalpina; Brésil douanes.
Page 25 (de haut): Norvège douanes; Panama douanes; Ghana douanes; Arabie Saoudite douanes.
Page 26 (de haut): OMD; Port de Seattle; OMD; OMD.
Page 27 (de haut): Port de Seattle; OMD.
Page 28 (de gauche à droite): OMD; Nouvelle-Zélande douanes.
Page 29 (de gauche à droite): Nouvelle-Zélande douanes; Japon douanes.
Page 30 (de gauche à droite): États-Unis douanes; Russie douanes.
Page 31 (de haut): Russie douanes; Kenya douanes; Nouvelle-Zélande douanes.
Page 32 (de haut): OMD/David Plas; Nouvelle-Zélande douanes.
Page 33: Paraguay douanes.
Page 35 (de haut): États-Unis douanes; Thomas Cantens/Douanes camerounaises.
Page 36: OMD.
Page 37 (de haut): OMD; OMD; OMD; Arabie Saoudite douanes.
Page 38: OMD.
Page 39 (de haut): Lettonie douanes; Danemark douanes; Lituanie douanes.
Page 40: OMD/David Plas.
Page 41, 42: OMD.
Page 43 (de gauche à droite): OMD; États-Unis douanes.
Page 46: Douanes canadiennes; OMD/David Plas.
Page 47: OMD/David Plas; Smith Detection.

Éditeur : Organisation mondiale des douanes

Date de publication: 13 juin 2013

Droits et autorisations :
Copyright © 2013 Organisation mondiale des douanes.
Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous pays. Toute demande concernant la traduction, la reproduction ou l'adaptation du présent document doit être adressée à copyright@wcoomd.org.

D/2013/0448/10

ORGANISATION MONDIALE DES DOUANES

www.wcoomd.org

Design: www.inextremis.be / mp4517